

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM!

vendredis 24 avril et 1^{er} mai 1925

Sommaire :

Lettre-Préface

Lettre au Comte de Briey

L'épreuve du feu

La parlementarite

Où le Lépreux se débat contre le fantôme
de l'amour

Sous le signe de l'insécurité

L'exposition des Arts décoratifs

Charles Maurras

Benedito Mussolini

Comte R. de Briey

Charles Benoist

Paul Cazin

Comte G. de Reynold

Marcel Schmitz

Les idées et les faits : Chronique des idées : Paul-Louis Courier, Mgr J. Schyrgens.
Angleterre — France.

La Semaine

*M. Vandervelde à échoué. Deo Gratias!...

Le comte de Broqueville réussira-t-il? Convaincra-t-il les libéraux de ce que l'intérêt supérieur du pays exige d'eux? Entreront-ils dans une combinaison ministérielle? Si non, soutiendront-ils des ministres libéraux extraparlimentaires?

Nous en sommes très exactement, à ce qu'avaient prédit, il y a trente ans, lors de la discussion sur la R. P., les adversaires du projet, et notamment MM. Woeste et Helleputte.

Une juxtaposition de minorités rend quasi impossible la constitution d'un gouvernement.

Et le déclin général du parlementarisme en Europe n'est pas de nature à faciliter les choses.

Puisse le comte de Broqueville nous sortir du gâchis!

Puissions-nous surtout assister bientôt en Belgique, à une réforme des institutions et à un assainissement de notre vie publique.

L'heure sonnera, sans nul doute, pour l'Europe, d'un redressement politique qui arrêtera la course à l'abîme. Souhaitons que les expériences italienne et espagnole, française et allemande évitent à notre pays les tristes situations que ces expériences ont connues, ou connaîtront encore.

*Terreur communiste en Bulgarie.

Attentat communiste à Paris.

Moscou continue à saper les bases des États européens.

La France, de toute évidence, va au devant de graves événements.

Révolution?... Dictature?... Très certainement le régime traverse une crise mortelle.

Les folies de la démocratie politique, une parlementarite aigüe, sont à la veille de susciter une réaction qu'appellent de leurs vœux tous ceux qui veulent croire, malgré tout, à un avenir européen...

Bruxelles : 11, Boulevard Bischoffsheim.

(Tél. : 220 50; Compte chèque postal : 489,16)

Parman

GRANDE MAISON de BLANC.

Nouveautés
élégantes

LUNDI 4 MAI

MARCHÉ-AUX-POULETS

Bruxelles

et jours suivants

TOILETTES D'ÉTÉ

TISSUS LÉGERS

<p>CASAQUIN beau voile, garni jabot, toutes teintes.</p> <p>29</p>	<p>COMBINAISON jersey soie, belle qualité, toutes nuances.</p> <p>27</p>	<p>Jolie Barboteuse en granité, très solide, rose ou bleu, haut. 0^m45.</p> <p>7.90 1 fr. augm. par 0^m05</p>	<p>«Manon» Pantoufles pour dames, bengaline rubis ou tango, impr. fant., semelles corde.</p> <p>12.50</p>	<p>Parure-Percale souple, ornée fils tirés et pois brodés. La chemise de jour. 7.90 La culotte ouverte ou fermée 7.90 La chemise nuit kimono 16.90</p>
<p>Ceinture-Corset beau broché blanc, élast. dos et à la taille, coupe impecc. pour robe droite (avec busc ou boutons).</p> <p>13.90</p>	<p>Ravissante Echarpe toile soie foulard, impressions nouvelles, 1^m75/0^m40.</p> <p>22.50</p>	<p>Devant "Modestie" organdi fin, orné groupes de plis, tous coloris mode.</p> <p>3.50</p>	<p>Crêpe de Chine pure soie, impressions nouvelles, largeur 100 cm.</p> <p>Le mètre 28.50</p>	<p>Bengaline de Soie toutes nuances, largeur 100 cm.</p> <p>Le mètre 21.50</p>
<p>OTTOMAN soie façonnée, nuances mode, largeur 70 cm.</p> <p>Le mètre 10.50</p>	<p>Fantaisie anglaise nouv. de la saison pour manteaux et tailleurs, larg. 1^m40.</p> <p>Le mètre 18</p>	<p>ROBE dernière nouv. belle cretonne, tous coloris. 49 La même brodée or 75 Le chapeau 35 Le sac doublé cuir 32</p>	<p>ROBE d'intérieur beau crépon, impress. haute fantaisie, tous coloris. 17</p>	<p>Crêpe "TUNIS" impress. fantaisie, haute nouveauté, largeur 0^m95/1^m</p> <p>Le mètre 9.90 et 6.50</p>
<p>VOILINE impression de Lyon, dessins modernes, largeur 1 mètre.</p> <p>Le mètre. 9.50</p>	<p>Haute Nouveauté : BOUTONNÉ sur crépeline blanche, qualité fine, larg. 1 m. Le mètre. 11.50 et 8.75</p>	<p>CELLULAR souple et spongieux pour chemises et gilets de santé, largeur 0^m80. Le mètre. 3.90</p>	<p>MANTEAU tailleur beau tissu chiné, coloris de la saison. 139 CHAPEAU soie et ruban. 59</p>	<p>ROBE très chic, marocain pure laine, tabliers de côtés toutes nuances. 119 CHAPEAU erin et ruban. 21</p>
<p>ENVELOPPE cuir façon crocodile, glace et bourse, hors cours.</p> <p>39</p>	<p>GANTS chevreau qualité forte, pour dames, 2 pressions, en blanc et tan.</p> <p>10.75</p>	<p>LAINES zéphir écossaise toutes nuances, les 50 gr. 3.75 Id. Saint-Epin, 50 gr. 4.75</p>	<p>Dernière création TUNIQUE tricot jacquard laine et soie, nuances mode. 130</p>	

A qualité égale —
toujours moins cher.

Envoi franco Belgique et Grand-Duché
de toute commande depuis 50 francs.

Lettre-Préface

à « L'Épreuve du Feu »

du Comte RENAUD DE BRIEY

Paris, le 18 mars 1925.

CHER MONSIEUR,

Le beau livre que vous publiez m'échappe par bien des points. Laissez moi vous féliciter d'y dénoncer si éloquemment le Libre-Examen, cette « *insurrection de l'individu contre l'espèce* » suivant le mot d'Auguste Comte que vous rappelez. — Telle est bien la cause éloignée des maux dont souffrent nos sociétés politiques. Vous ne me paraissez pas moins bien inspiré en établissant que les principes de la Révolution française sont la cause immédiate des mêmes malheurs.

En France, la légalité révolutionnaire a dépeuplé les familles, la centralisation révolutionnaire a tué le pouvoir local, le régime électif a boursoufflé et rompu l'Etat. Tandis que l'affaiblissement des arts de la paix amenait le fléchissement de l'économie générale, cinq invasions de plus en plus dures ont vérifié dans la défaite et dans la victoire, en dépit d'immenses sacrifices de la nation, l'entière incapacité de l'Esprit nouveau et de l'Etat nouveau.

Des trois idées révolutionnaires que nous avons inscrites sur nos murs, la première, le principe de la liberté politique, constitutif du système républicain, a détruit le respect du citoyen, je ne dis pas seulement pour les lois de l'Etat qu'il considère comme de banales émanations d'une volonté provisoire (comme l'est toute volonté humaine) mais aussi et surtout pour ces lois profondes et augustes, *leges natae*, nées de la nature et de la raison, où les volontés du citoyen et de l'homme ne sont rien : oubliées, négligées, dédaigneuses de ces règles naturelles et spirituelles, l'Etat français perdit prudence, exposé ainsi à fléchir.

En revanche, la liberté politique des révolutionnaires jette sans distinction un appel uniforme à la libération générale de tous les éléments, supposés pareils et égaux, Etats, Compagnies ou personnes, sans tenir compte de leurs fonctions différentes. Le niveau de cette liberté indéterminée a dû être placé si bas que les hommes n'y sont plus désignés que par le titre d'un caractère qu'ils ont en commun avec les plantes et les animaux : l'individualité. Liberté individuelle, individualisme social, tel est le vocabulaire de ces doctrines de progrès. Il est bien ironique ! Car, enfin, un chien et un âne sont des individus, une pousse d'avoine est un individu.

La seconde des idées révolutionnaires, le principe d'égalité, constitutif du régime démocratique, livra le pouvoir au plus grand nombre, aux éléments inférieurs de la nation, producteurs moins énergiques et plus voraces consommateurs, à ceux qui *font* le moins et *manquent* le plus. Découragé, s'il est entreprenant, par les tracasseries de l'Administration, représentante légale du plus grand nombre, mais, s'il est faible ou routinier, encouragé par les faveurs dont la même Administration fait nécessairement bénéficiaire sa paresse, notre Français se résigna à devenir un parasite des bureaux, de sorte que se ralentit et faillit s'éteindre une activité nationale où les individus n'étaient pas aidés à devenir des personnes, les personnes étant plutôt rétrogradées jusqu'à la condition des individus en troupeaux.

Enfin, la troisième idée révolutionnaire, le principe de fraternité, constitutif du régime cosmopolite, imposa d'une part une complaisance sans bornes pour tous les hommes, à condition qu'ils habitassent fort loin de nous, nous fussent bien inconnus, parlassent une langue différente de la nôtre, ou, mieux encore, que leur peau fût d'une autre couleur ; mais, en revanche, ce beau principe nous présentait comme un monstre et comme un méchant, fût-il notre concitoyen et notre frère, quiconque ne partageait pas tous nos moindres accès de rage philanthropique. Le principe de fraternité planétaire, qui voudrait établir la paix de nation à nation, tourna vers l'intérieur de chaque pays et contre les compatriotes, ces furieux mouvements de colère et d'inimitié qui sont secrètement gravés par la nature dans le mécanisme de l'homme, animal politique, mais politique carnassier. Les Français ont été induits à la guerre civile.

Ce n'est pas tout. Les mêmes idées, propagées et distribuées comme nôtres à tous nos clients dans le monde, causèrent à ces derniers d'assez grands torts qui retombèrent sur nous par la suite.

Pendant que les idées révolutionnaires déterminaient en France leur triple anarchie, ces idées réputées françaises et qui ne l'étaient pas, ont fait longtemps régner parmi les clients de France, la conviction que notre rôle civilisateur ne consiste qu'à répandre l'enseignement de l'anarchie. Cela gêna aujourd'hui nos efforts pour la propagande de l'ordre. Cela gêna pour répliquer au président Wilson quand il nous rapporta les idées de Victor Hugo.

Les dissensions de ces peuples nouveaux sont les échos

des nôtres ; leur faiblesse annonce la nôtre : car disposant d'un capital infiniment moindre que nous, ils apercevront plutôt que nous les déchéances de la ruine. Ils nous attribueront cette ruine plus qu'ils ne nous attribuèrent ce qu'ils ont la bonté d'appeler leur progrès.

Quant au triomphe de la canaille révolutionnaire qui nous acclama, il tarda, et, quand il advint, ne nous apporta que l'oubli, la négligence et bientôt le mépris ouvert de nos anciens amis. Devenus puissants à leur tour, ils ne recherchent que l'amitié des puissants, dont nous ne sommes plus. Telle est l'histoire des relations de la France avec les insurgés une fois nantis. Cela se vit bien pendant la grande guerre. Comme Bonaparte, Lénine, quand ont l'eut mis à la tête de son pays, ne songea qu'à s'y maintenir en négociant son entente avec ceux qu'il jugeait les maîtres du monde. Il nous laissa donc seuls et, dans l'intérêt de son peuple comme dans le sien propre, se mit le mieux qu'il put avec nos ennemis. Tel est le dernier bienfait des idées révolutionnaires : l'anarchie qu'elles sèment vaut aux Français l'inimitié du genre humain.

Voilà, cher Monsieur, quelques-unes des réflexions que j'ai faites au cours de la lecture de votre livre, dont tous les bons esprits vous féliciteront et vous remercieront. Pour tout Européen non prévenu — croyant ou incroyant — il démontre une fois de plus, avec beaucoup de clarté, qu'en dehors des disciplines traditionnelles, le monde, incapable de faire coïncider l'Autorité et les libertés, se condamnera à l'oscillation perpétuelle entre l'anarchie et le despotisme.

Il est impossible que le public contemporain ne soit pas ému, touché, éclairé par les grandes lignes de votre beau travail.

Veillez recevoir, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Charles MAURRAS.

Lettre au Comte de Briey.

Rome, le 10 avril 1925.

MONSIEUR,

J'ai déjà eu l'occasion de vous écrire avec quel intérêt je suis vos études politiques. Je tiens à vous le répéter, une fois encore et plus que jamais, à propos de *L'Épreuve du Feu*.

En tête de la Déclaration des droits des combattants de la milice civile, j'affirmais solennellement les principes suivants :

« Né sur les champs de bataille, le fascisme est plus qu'un parti politique. Il n'est pas et ne peut pas être seulement un parti. Il n'a pas et ne peut avoir une idole. »

C'est vous dire que je suis tout à fait d'accord avec vous quand, après avoir rendu au fascisme un hommage dont il ne m'appartient pas d'apprécier le bien fondé, vous ajoutez

qu'une nation ne se résume pas plus dans un chef que dans une assemblée.

L'homme est trop fragile pour servir de base exclusive à un gouvernement s'il n'est soutenu par des cadres politiques qui assurent la pérennité de son œuvre et la continuité des traditions historiques. Aussi, est-ce avec le plus grand intérêt, que tous les chefs d'État doivent étudier des projets, comme le vôtre, qui à la place du parlementarisme dépassé, offre à la Société politique, des bases nouvelles.

Mais il ne faut point seurrer de faux espoirs. Le parlementarisme ne se suicidera pas seul et, un jour peut-être, les autres nations reconnaîtront-elles le prix de l'expérience du fascisme italien qui, pour atteindre son but et briser les résistances intéressées, s'est arrogé tous les droits en acceptant toutes les responsabilités.

Veillez agréer, Monsieur; l'expression de mes sentiments les plus distingués.

BENEDITO MUSSOLINI.

L'Épreuve du Feu ⁽¹⁾

Peut-être, reconnaîtra-t-on, un jour, que la guerre de 1914, épreuve terrible pour les individus et les peuples, fut, en même temps, une très salutaire leçon.

Dans la politique comme dans la nature, c'est au milieu des catastrophes que les mondes sont enfantés.

Ce n'est point dans la prospérité qu'il faut juger de la valeur des institutions; c'est pendant les périodes de crise que les Gouvernements comme les hommes se jaugent à leur juste valeur et reçoivent des événements, leur consécration ou leur condamnation.

La crise est venue en 1914, l'expérience est faite, décisive : ce fut l'épreuve du feu.

Quel en est le résultat? Au lendemain de la guerre, beaucoup d'esprits ont pu croire à l'instauration de la démagogie. Il n'y a rien d'étonnant à cette erreur d'optique. La fumée des combats obscurcit la vue des plus clairvoyants et la proximité des événements empêche de les apprécier avec certitude, comme le voisinage des montagnes empêche de les mesurer exactement. Comment l'homme verrait-il immédiatement, dans leur juste perspective, des faits qui le dépassent autant que l'esprit dépasse le corps?

En revenant à Paris, en 1815, les émigrés s'imaginaient retrouver la France du XVIII^e siècle; ils ne s'étaient point aperçus que dans le tonnerre de la Révolution, une société nouvelle était née.

La même erreur a été commise par ceux qui n'ont vu dans la dernière guerre, qu'une parenthèse entré les luttes de partis orientés de plus en plus vers la démocratie, au nom de laquelle la bataille avait été livrée et gagnée.

L'illusion n'est plus possible aujourd'hui.

Déjà, avant 1914, l'Allemagne avait enseigné ce que peuvent dans les affaires, la convergence des efforts et la concentration

(1) Introduction à un ouvrage qui paraîtra ces jours, sous ce titre, à la librairie Dewit. *Les Méditations sur les leçons politiques de la guerre*, du comte DE BRIEY, ne manqueront pas de susciter le plus vif intérêt.

des forces en face des initiatives individuelles impuissantes dans leur isolement. La complexité, chaque jour grandissante, des industries et leurs ramifications à travers l'univers, exigent l'unité de direction et ont donné naissance, en matière économique, à une véritable philosophie de l'Autorité.

Dans un autre domaine, la guerre a fait apparaître le même enseignement. Force nous est de reconnaître qu'elle ne fut gagnée qu'en adoptant successivement, les principes et les méthodes de nos adversaires (1). On fera peut-être, un jour, remonter la déchéance de la démocratie parlementaire à la nomination de Foch au commandement unique : 27 mars 1918. C'est le Chef substitué à la Horde.

L'évolution de l'Eglise catholique offre un troisième exemple caractéristique. N'est-il point frappant que depuis un siècle, elle a suivi une voie diamétralement opposée à celle de la Société politique : l'une vers l'absolutisme, l'autre vers la démocratie?

Il était à présumer que l'expérience poursuivie sur le terrain économique, militaire, religieux, ne serait point perdue sur le terrain politique et que l'ivresse de la victoire une fois dissipée, les immenses difficultés de la tâche à accomplir comme les responsabilités à supporter, exclusives les unes et les autres, des collectivités amorphes du Parlementarisme, feraient apparaître la nécessité d'un Chef de paix comme d'un Chef de guerre, c'est-à-dire d'un homme qui, doué d'un esprit lucide et d'une volonté tenace, aux vues larges et claires, sache imposer le sacrifice des avantages immédiats mais secondaires aux buts lointains mais primordiaux.

Chacun entrevoit plus ou moins clairement aujourd'hui que ni la composition du Parlement ne répond à la complexité des problèmes posés, ni l'organisation du Gouvernement ne répond à l'unité de commandement nécessaire et réalisé dans le domaine industriel, militaire et religieux.

Trois ans à peine après la fin des hostilités, nous avons assisté à l'avènement, dans les institutions de l'Italie et de l'Espagne, des idées d'autorité combattues, croyait-on, sur les champs de bataille et on a vu en France, une majorité radicale-socialiste, dédaigneuse de la légalité, se placer sous l'égide des souvenirs du Comité de Salut Public proches de ceux du 18 Brumaire an VIII, pour exiger la démission du Président de la République (2). Entre la démagogie et le Césarisme, il n'y a que la différence qui sépare la cause de l'effet.

Retour saisissant de l'Histoire! En 1814, une coalition de vingt peuples formée au nom des principes du Droit Divin menacés par ceux de la Révolution française et finalement, victorieuse de Napoléon qui l'incarne, aboutit au triomphe dans les lois de la cause vaincue sur les champs de bataille. Le Code Napoléon fait le tour de l'Europe.

En 1914, la situation est renversée :

Une coalition de vingt peuples est formée au nom des principes de Liberté menacés par l'Autocratie et à peine a-t-elle abattu Guillaume II qui la représente, que l'on voit le vainqueur adopter la doctrine du vaincu.

Ne nous laissons point, cependant, abuser par les apparences. La guerre de 1914 n'a point été faite du côté de l'Entente, contre l'Autorité, cette étincelle divine placée sur le front de l'homme; elle a été faite au nom de la Justice méconnue, contre le culte païen de la Force qui est personnifié aussi bien par le Parlemen-

tarisme que par les armées de Guillaume II, instruments tous deux, d'un régime de panthéisme politique qui se résout dans la souveraineté de la Force. Tous deux ont été vaincus en 1918.

Un jour, ces vérités apparaîtront clairement à tous les esprits mais la question est de savoir combien nous aura coûté cette cure de myopie.

Le devoir de chacun est de travailler dans la mesure de ses forces, à en abrégier la durée; c'est le but des pages que l'on va lire, dans lesquelles on cherchera à tracer les linéaments du régime politique qui, lentement, s'échafaude sous nos yeux.

La déchéance de la démocratie parlementaire paraît irrémédiable : nous étudierons l'origine du mal, ses manifestations et ses ravages.

Une dictature personnelle remédierait-elle aux vices d'une dictature collective? Donnerait-elle plus que les apparences de la force, comme un réactif trop violent sur un organisme affaibli; répondrait-elle aux conditions vitales des Sociétés; apporterait-elle des garanties de durée et de solidité?

S'il faut répondre négativement à ces différentes questions, ne pourrait-on trouver dans la liberté organisée, tout à la fois l'antidote du parlementarisme et les avantages propres à la dictature?

Nous le pensons mais nous croyons non moins fermement qu'il faut se garder de ressembler à ces bonnes gens dont se riait déjà Platon, qui se figurent que les nations se constituent et se transforment au gré des hommes, « avec une plume et un peu d'encre » (1). Le rôle de l'homme d'Etat se borne à seconder le lent travail de l'évolution naturelle; le reste est l'action du temps qui ne respecte que les œuvres marquées de son empreinte, et de Celui qui a fait les nations guérissables, *fecit nationes sanabiles*.

Tout au moins pouvons-nous discerner que la restauration politique postule la rénovation religieuse. La clef du problème est entre les mains de Pierre.

L'histoire politique de l'Europe, depuis la fin du Moyen-Age, se résume dans un grand effort d'affranchissement de l'homme vis-à-vis de Dieu. Les principales phases de cette tentative sont décrites dans cet ouvrage ainsi que leurs résultats. Il témoigne qu'en dehors de Dieu, l'homme n'est jamais parvenu à créer ni la paix ni la liberté et que son gigantesque labeur aboutit à condamner la Société à une perpétuelle oscillation entre l'anarchie et la tyrannie.

Telle est la leçon qui se dégage de vingt siècles d'histoire et, plus particulièrement, des événements dont nous sommes les témoins. Nous la soumettons à la méditation de ceux qui ont la responsabilité de l'avenir.

Puisse ces pages leur faire comprendre aussi que si l'audace des initiatives, sans fondement doctrinal, élève des édifices de fortune, que la première tempête abat, la pensée sans l'action est une vaine dialectique interdite à ceux qui entendent gronder un volcan sous leurs pieds. L'avertissement de Démosthène à ses compatriotes, est toujours actuel : « Vous oubliez, ô Athéniens sans cervelle, que ceux qui, au lieu de se placer résolument à la tête des événements, se mettent à leur suite, sont condamnés d'avance. »

COMTE RENAUD DE BRIEY.

(1) *En ὕδατι μέγαν δία Σολαμου*

« La revue catholique des idées et des faits » n'a pas paru la semaine dernière, à l'occasion des vacances de Pâques. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs d'avoir omis de leur signaler la chose dans le numéro du 17 avril.

(1) Si l'on veut juger de ce qu'était l'organisation industrielle de l'armée française au début de la guerre, il faut lire le livre de Georges VALOIS, au titre symbolique : *Le Cheval de Troie*, à Paris, Nouvelle Librairie Nationale.

(2) Un député communiste s'écrie, en pleine séance : « A bas la démocratie! » et l'organe officiel du même parti écrit dans son numéro du 31 mai 1924 : « L'heure de la démocratie est passée ».

Les Maladies de la Démocratie

La Parlementarite ⁽¹⁾

Je voudrais, après cinq ans de méditation silencieuse, reprendre une question qui me préoccupe depuis plus de trente ans, et dont l'intérêt désormais immédiat, l'importance vraiment capitale, ne sauraient maintenant échapper à personne.

Les « maladies de la démocratie, » ce titre est expressif, et il est à peu près exact; mais à peu près seulement, car ces maladies, si répandues aujourd'hui dans le monde et qui ont pris l'allure épidémique, ne sont pas, par un privilège à rebours, le propre de la démocratie, si l'on entend par là la forme de gouvernement républicaine. Elles y sont sans doute plus malignes qu'ailleurs, parce que le milieu est plus favorable à leur développement, la résistance de l'organisme politique plus faible, et, par conséquent, sa réceptivité plus grande. Pourtant elles apparaissent partout, et dans la monarchie même, dès que le régime comporte une certaine dose d'esprit démocratique, dès qu'il est constitutionnel, représentatif, parlementaire; elles s'y manifestent avec évidence dès qu'il a accepté et pratiqué, pour l'élection des Chambres ou de l'une des deux Chambres, le suffrage universel.

Ce qui cause de telles maladies, les caractérise et les dénonce, ce n'est pas la forme républicaine en soi, c'est le fait de l'élection, surtout par un suffrage très étendu, et plus le suffrage s'étend, plus elles deviennent graves: alors, la forme monarchique n'empêche rien. Le titre juste et complet de cette étude, impartiale en sa sévérité que n'inspire aucune passion, ni amour, ni haine, serait donc: *les Maladies du régime représentatif*. Disons de la démocratie, par image et pour abréviation, puisqu'aussi bien le suffrage universel est l'essence et le signe de la démocratie. Et, après tout, nommons le mal comme il nous plaît, mais connaissons-le.

J'ai diagnostiqué, il y a longtemps déjà, deux de ces affections dangereuses, peut-être mortelles, qui ne sont, au fond, que le même mal considéré sous deux aspects ou plutôt dans deux sujets différents, soit dans les corps élus, soit dans le corps électoral. Dans le premier cas, *Parlementarite*; dans le second, *Electorite*. Je traiterai ici du premier, et du second prochainement.

* * *

Si l'on admet que l'état normal ou de santé est le régime représentatif modéré, intermittent, limité, le régime parlementaire permanent, continu, prééminent marque déjà de la température; le parlementarisme, exagération du régime parlementaire, est la fièvre; et la parlementarite, état aigu du parlementarisme exaspéré, est le délire. Lorsque, dans un pays, les choses en sont venues à ce quatrième degré, il y a crise ouverte; crise qui se résout rarement par une réforme, parfois par une dictature, plus souvent par une révolution.

Pour le parlementarisme encore, on peut parler de symptômes: pour la parlementarite, il faut parler de ravages. La parlementarite sévit quand les Chambres, composées d'un grand nombre de membres recrutés sans discernement, siègent presque toute l'année, tenant chaque jour une ou plusieurs séances, du matin, de l'après-midi et du soir, dont la longueur seule porterait à l'énerverment et à la violence. C'est un phénomène bien connu, et qu'ont pu observer sur eux-mêmes tous ceux qui ont fait partie d'une assemblée, que les personnages se dissolvent en quelque sorte dans l'atmosphère physiquement et moralement surchauffée de la salle et que, de leur mélange, il se forme une espèce d'homme parlementaire, de « député moyen », d'être collectif fort au-dessous, si médiocres qu'ils soient en général, des êtres individuels dont il est fait. Il en est peu, parmi les meilleurs, qui ne soient jamais sortis de là humiliés et un peu dégoûtés de soi, qui, en y retournant, ne

se soient promis de ne plus s'abandonner ainsi, de se raidir et de se tenir, mais qui, ressaisis, aussitôt entrés, par l'influence ramollissante de la foule ou du troupeau, n'aient trahi leur serment et de nouveau eu à rougir de leur défaillance. Conditions éminemment propices à l'éclosion, à l'explosion de la parlementarite.

En dépistant, voilà près d'un quart de siècle, dans des Chambres qui, comparées à celle-ci, étaient des écoles de sagesse, les prodromes de ce fléau, et en l'annonçant, je m'exposais à me faire accuser de voir avec des verres sombres, d'être un médecin Tant-Pis, et, qui sait? un empoisonneur de l'esprit public. Mais, à présent, il serait difficile de nier que le mal règne effroyablement au Palais-Bourbon. Il suffit d'y passer une heure pour constater à quel excès il est arrivé. On compterait, depuis le début de la législature, les séances qui soient allées tranquillement jusqu'à leur fin, et qui n'aient pas dû être levées en coup de vent par mesure disciplinaire. Le vocabulaire, le ton et le geste, tout ce qui compose la tenue, crie où le régime parlementaire s'est ravalé. La période des Halles est dépassée. Nous n'en sommes plus aux simples prises de bec, et madame Angot, marchande de marée, élue demain, ne placera plus un mot. Les crocheteurs de l'ancien Port-au-foin auraient tôt fait de lui fermer... la bouche. Ce n'est même plus le pugilat fortuit où se houspillent deux voisins particulièrement excités, mais la bataille rangée, et les partis descendent en masse dans l'hémicycle comme dans une arène. Jamais la sonnette d'alarme n'avait tant retenti, mais l'alarme, c'est la Chambre elle-même qui la fait naître, et le peuple, qu'on expulse des tribunes pour lui dérober ce spectacle, ne comprend pas, en s'en allant, que ce soit lui qu'on mette à la porte.

Ce débordement de fureurs, tout le monde le voit. Et ce n'est, de la parlementarite, que ce que tout le monde voit. Il y a pis; moins scandaleux, mais plus délétère. La maladie est plus redoutable encore dans son cheminement sourd que dans ses éclats. L'accès fait apparaître les tares profondes de la nature, mais il ne les décèle pas toutes. Il ne découvre pas jusqu'à quel point la brutalité des réactions s'accompagne d'incapacité organique. Examinez bien, je vous prie, ces gens qui vont s'asseoir sur les banquettes et s'empilent de préférence vers l'extrême-gauche. Voyez ce qu'ils sont et rappelez-vous ce qu'ils font. En trois syllabes, immenses et terribles, ils « font la loi ». Ils savent donc ce que sont les lois et comment se font les lois? Eux! Les huit dixièmes ne s'en doutent même pas. L'un était hier à son officine, l'autre à son bureau, le troisième à son établi, et plusieurs, en outre, péroraient dans les syndicats ou traînaient dans les cafés. Le jeu de l'intrigue et du hasard en a fait des législateurs. Improvisés, ils improvisent.

Sur quoi? Sur tout. Leur pouvoir n'a aucune limite, ni intérieure, ni extérieure, ni dans leur raison même, ni dans la matière de la loi. Il n'est point de sujet qui leur soit interdit, il n'en est point qu'ils s'interdisent. Ils modifient, renversent, suppriment en un instant, au gré de leur fantaisie ignorante, les règles lentement instituées par l'expérience des générations. L'ordre social, l'organisation militaire, les fondements de l'Etat, ses relations avec les autres Etats, ce qui dure et ce qui passe, les longues traditions, les incidents d'un jour, la doctrine et le fait-divers, ils touchent à tout, s'emparent de tout, secouent tout, ébranlent tout, démolissent tout.

Tout est joué à leurs caprices de gamins turbulents et taquins, la plupart innocemment, de plus réfléchis délibérément, quelques-uns systématiquement malfaisants. On s'est mis hier à pleurer sur les ruines du Code civil, mais ce n'est pas d'hier que, sous une impulsion cauteleuse, ils le rongent et l'éffritent. Ni le statut des personnes, ni le régime des biens, de quoi la famille est constituée et par quoi se perpétuait cette cellule primordiale; ni la fortune acquise, ni le travail; ni les intelligences, par la mainmise sur l'instruction, ni les consciences, par la police du culte, rien n'échappe à leurs prises. La race elle-même est leur victime, car de bonnes ou de mauvaises dispositions sur ou contre la propriété et l'héritage, élargissant ou rétrécissant le foyer, le consolidant ou le menaçant, ouvrent ou ferment les réservoirs de la vie.

Leur domaine est universel, leur domination est accablante. Les manuels tendancieux qu'ils distribuent dans les écoles citent avec indignation les paroles légendaires du courtisan: « Sire, les corps et les âmes, tout ce peuple est à vous. » Mais tout, les corps et les âmes, n'est-il pas à eux, en fait, et, ce qui est le comble de l'usurpation, dans les formes du droit? Jamais tyrannie plus

(1) Nous devons à la grande obligeance de M. René Doumic, de l'Académie française, de pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le remarquable article que M. Ch. Benoist de l'Institut de France, a publié dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*.

épouvantable ne s'est appesantie sur les hommes. Quand a-t-on serré à ce point la double vis de la contrainte légale et de la contrainte fiscale? Quel despote, dans l'ancienne histoire, s'est, aussi impunément, montré aussi arbitraire, aussi effréné?

Le despotisme du Prince avait des ménagements, s'imposait des délais que ne connaît pas la tyrannie d'une assemblée, parce que l'un croit à son avenir et l'autre a le sentiment de son instabilité. L'un est patient, parce qu'il se conçoit éternel, l'autre est agressif, parce qu'il se sent éphémère et qu'il est constamment obsédé par l'idée du retour au néant. La Boétie a écrit le *Contre Un*. Mais, contre les *Six Cents*, quel pamphlet écrire? Jadis, en désespoir de cause, dans le naufrage de toute justice et de toute pitié, contre le despotisme d'Un seul, il y avait, dernier et exécrable recours, le tyrannicide. Mais, contre la tyrannie amorphe acéphale, des Six Cents, quelle défense? Comment l'abattre? En appeler à de nouvelles élections (et cette ressource même ne nous est laissée que de quatre ans en quatre ans), ce n'est que se donner de nouveaux maîtres, et l'on peut gagner au changement, mais on peut y perdre encore. Bismarck disait qu'il « tuerait le parlementarisme par les parlements ». Ce n'est pas de tels ou tels parlementaires qu'il faut nous débarrasser : il faut nous sauver de la *parlementarite*.

Je ne dis plus rien, pour en avoir déjà tant dit, de la surenchère aux dépenses destinées à entretenir et grossir la clientèle, ni de l'interpellation, qui, maniée avec discrétion, eût pu être une soupape utile, mais qui, aux mains des cyniques, devient facilement un moyen de chantage. Car la parlementarite ne demeure pas enfermée entre les murailles sans fenêtres du Palais-Bourbon; elle en sort et fait rage au dehors. Des Commissions et des couloirs où ses germes se multiplient et s'enveniment, elle attaque, par contagion, à Paris les ministères, dans les départements les préfectures et les divers services, l'administration tout entière de haut en bas. Nos Six Cents tyrans souffrent mal non pas même la résistance, puisqu'ils n'en rencontrent guère, mais la contradiction la plus déferente et d'avance la plus désarmée. Toute objection les irrite, tout retard fouette leurs exigences, d'autant plus après que l'objet en est plus étroit et plus bas. Ils foncent sur le Gouvernement, harcèlent les directeurs, caressent et flagornent les huissiers. A l'annonce de leur visite, les fonctionnaires sont saisis d'un tremblement panique et tournoient sur leurs ronds-de-cuir, comme, dans leur parc, les moutons qu'agitait « la poudre à Turpin ». Qui ne l'aurait pas vu, ne saurait le croire.

Dans un ministère qui devrait être aussi à l'abri de leurs intrusions que le serait logiquement le ministère des Affaires étrangères, chefs et sous-chefs, pour peu qu'ils aient des crédits à demander, se signent et se terrent devant des fantoches qui, dépouillés de leurs écharpes et vidés de la paille électorale dont ils sont gonflés, ne seraient pas même des épouvantails à moineaux. Il n'est pas de suet, pas de grotesque, qui, à la longue, par son insistance, ne réussisse, sinon à se faire prendre au sérieux, du moins à obtenir les mêmes effets que si on l'y prenait. Lorsqu'on lui a opposé timidement pendant un certain temps les « grippelements » de la mécanique, les formalités protectrices, l'attente sédative, on lui cède. Si l'on ne l'use pas, il abuse; si l'on ne le décourage pas, il revient. Il n'a jamais assez, il réclame davantage. Or, d'une part, la législation met à sa merci le sort des citoyens en général, et, d'autre part, l'administration lui livre, dans le détail, substance et subsistance, jusqu'au pain quotidien de chacun.

Peut-être, ces bornes nécessaires qu'il ne trouve ni dans la constitution, ni dans les mœurs, ni dans les caractères, ni dans le libre exercice des autres pouvoirs, ni dans une juste appréciation du sien, le député les trouverait-il, par hypothèse, dans les scrupules de sa délicatesse. Mais, quand il n'est pas né sans délicatesse, — et c'est le cas le plus commun qu'il n'en soit pas naturellement privé plus que n'importe qui, — il est pour ainsi dire forcé d'étouffer ses scrupules. Il les étouffe, parce que, s'il en a, d'autres n'en ont pas; tandis qu'il est à son poste à Paris, d'autres, dans son département, lui font, suivant une expression fameuse, légèrement détournée de son sens, « un grand feu par-dessous ». Il est talonné, éperonné, aiguillonné par la concurrence.

Le jour où ils l'ont désigné, ses électeurs lui ont ouvert un compte qui part pour lui d'un lourd débit. Ils inscriront en regard, dans les quatre ans qui lui sont accordés, les bénéfices, emplois, faveurs, décorations, passe-droits de toute sorte qu'il leur rapportera. On fera la balance au renouvellement. Il en est halluciné.

Derrière l'échéance, lui apparaît le spectre de la déchéance. Il a besoin, pour survivre, des ministres, qui ont besoin de lui pour se maintenir. Donnant, recevant; recevant, donnant; ses électeurs l'exploitent, il exploite les ministres; farandole où tous les danseurs plongent les mains dans les poches d'autrui. Ainsi l'échelle se dresse, la chaîne se rive. C'est à qui touchera le plus et paiera le moins; on est dupé, on dupe, et c'est ce qu'un auteur, assidu aux tréteaux populaires, a appelé, dans sa langue pittoresque « une mutuelle turlupinature ».

Encore avons-nous supposé que Robespierre a fait d'innombrables petits, et que les Six Cents sont tous authentiquement des fils de l'Incorruptible. Mais, si la corruption s'en mêle, la parlementarite, aussitôt, tourne en gangrène.

* * *

L'Italie et l'Espagne appelaient historiquement, psychologiquement la Dictature. Le Fascisme a été pour l'une le moyen d'endiguer, le Directoire a été pour l'autre le moyen d'éviter la Révolution. Traiter ces deux mouvements comme des phénomènes quasi spontanés, comme des accidents, les expliquer uniquement par des causes occasionnelles et locales, serait n'en avoir qu'une intelligence tout à fait superficielle. Sans doute, entre autres manifestations récentes, les articles que le regretté sénateur Maffeo Pantaleoni avait, pendant et après la guerre, publiés dans la revue la *Vita italiana* et où il étalait, par une dissection impitoyable, les effets de ce qu'il appelait, en style peu académique, le *PUS (Partito Ufficiale Socialista, Parti socialiste officiel)*, montraient assez jusqu'à quel cran les esprits même des maîtres les plus aimés de la jeunesse étaient montés. Sans doute, du sol italien tant de fois retourné dans les derniers siècles du Moyen Age et à la Renaissance par les émeutes municipales, le *tiranno* (ce nom alors exprimait moins un blâme qu'un fait) était toujours prêt à surgir : il ne s'agissait que de le mettre à l'échelle, d'en faire un agrandissement à la taille de l'Italie unifiée. Sans doute aussi, pour l'Espagne, les souvenirs des *pronunciamientos*, — une quarantaine, — qui, de Riego à Martínez Campos et au premier Primo de Rivera, l'oncle, celui de Sagonte, ont périodiquement jeté les généraux dans la politique, ces souvenirs, tentants comme des exemples, n'étaient pas encore effacés. Mais il y a, ici, et là bien autre chose. Il s'y découvre, si ce n'est proprement une intention commune, une tendance qui peut se définir en gros : la revanche du « génie » latin contre le parlementarisme anglo-saxon.

Pourquoi les peuples dits « latins », j'entends latins non par la race (car, par la race, dans quelle mesure, après tant d'invasions et de mélanges de sang, les Italiens eux-mêmes sont-ils latins?) mais par la culture, par les sources de la pensée et les racines du langage, pourquoi l'Italien, l'Espagnol et le Français avant tous autres, ont-ils été atteints de la maladie et en ont-ils particulièrement souffert? D'abord, parce que, tout justement, le régime parlementaire de type anglo-saxon ne leur était pas naturel et congénital. Pour ne retenir que l'essentiel, lorsque, sous Philippe le Bel, nous voyons apparaître chez nous un régime représentatif, ce régime est bien de chez nous; l'espèce est autochtone, elle n'est ni romaine, ni germanique, ni saxonne, elle est française : ce sont nos Etats-Généraux. De même, en Italie, les Conseils, grands ou restreints, des Républiques municipales ou cités républicaines. De même, en Espagne, les *Fueros* provinciaux, si fiers, si puissants, si vivaces et demeurés si profondément populaires dans le Nord et surtout dans le Nord-Ouest. Nos voisins et nous, on ne nous a coiffés que beaucoup plus tard de parlementarisme britannique.

En France, l'expérience des Etats-Généraux se prolongea durant trois cents ans, du début du XIV^e siècle au début du XVII^e (le triple de ce qu'y a vécu encore le régime parlementaire, qui se donne des airs d'être éternel); puis, après 1614, il se fait une coupure de cent soixante-quinze ans. Voici venir la Monarchie qu'on s'est plu à dire « absolue ». L'esprit *parlementaire*, au sens moderne du mot, naît dans le Parlement, corps judiciaire au sens primitif de son institution. Les gens de Parlement, imprégnés de cet esprit, le répandent autour d'eux. Durant la Fronde, pendant la minorité de Louis XIV, il croît et s'affermi par le travail d'une force interne, des prétentions collectives, il devient l'esprit du corps. Bientôt une force extérieure, l'attraction exotique, va s'y ajouter.

Jusqu'alors, jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, sur le continent et spécialement en France, au moins en ce qui touchait à la science et à l'art du gouvernement, l'Angleterre avait la réputation d'un pays barbare. Le spectacle de ses agitations, dans la seconde moitié du siècle précédent, depuis 1648, n'avait excité que du dégoût. Vers la fin de la Régence, et un peu plus tard, de 1720 à 1730 (l'année fut, à cet égard, d'une importance extraordinaire), Voltaire et Montesquieu la mettent à la mode. Sous le rapport de l'organisation politique, l'Europe découvre l'Angleterre longtemps après avoir découvert l'Amérique. Par là-dessus accourt en ouragan Jean-Jacques qui nous apporte, dans la prose française la plus éloquente, sinon la plus pure, un livre moins encore genevois que suisse des Cantons forestiers. Avec lui, et en majeure partie par lui, le romantisme politique fait invasion dans nos cervelles, dans nos lois, dans nos coutumes, dans les règles et dans les pratiques de notre vie publique. Le microbe est d'une virulence extrême, l'infection est vite déclarée.

Si, entre 1614 et 1789, il y avait quelque chose à faire, il fallait le faire en restant dans le cadre français, ressusciter la forme française de représentation nationale, restaurer les États-Généraux en sommeil cataleptique depuis plus d'un siècle et demi, les rendre périodiques, au besoin même annuels. Mais l'introduction d'un faux régime parlementaire à l'anglaise allait nous faire, littéralement, *forligner*, nous jeter hors de nos voies, de notre histoire, presque de notre tempérament. Les circonstances aidèrent à la propagation du mal. Nos premières Assemblées, en pleine Révolution, devaient être frappées de névrose et d'hystérie. C'est la diathèse romantique. Nous y étions dorénavant abandonnés en proie, tandis qu'il eût été pour nous facile et probablement salutaire de nous en tenir à une « politique tirée des classiques français ». (Si le temps m'en est donné, je tenterai peut-être de l'en tirer quelque jour, et, s'il ne l'est pas, je recommande ce travail à de plus jeunes.) Mais laissons ces vains discours. Nous ressemblerions à des médecins de Molière dissertant au chevet d'un moribond.

* * *

J'ai dit autrefois pour quelles raisons le régime parlementaire de type anglais ne pouvait pas s'acclimater en France. Article de fabrication étrangère, importé par le hasard des circonstances, il ne correspondait ni à nos besoins, ni à nos habitudes. Il reposait en théorie, et, dans sa belle époque, en fait, sur le jeu alterné de deux partis se succédant au pouvoir et respectant l'un ce qu'il n'aurait pas fait lui-même, mais ce que l'autre avait fait. Ainsi la continuité de la vie de l'État n'était pas rompue; il ne subsistait pas de sautes de direction à lui casser les reins. En France, il était bien impossible que nous eussions le régime parlementaire, puisque, sauf de très rares et très courtes exceptions, nous n'avons jamais eu de partis, mais seulement des groupes, et fondés beaucoup plus sur des sympathies ou des antipathies, autour de quelques personnes, que sur des principes ou des idées, autour d'un programme.

D'ailleurs, ce jeu des partis ne peut pas être joué toujours et partout. Le régime parlementaire a ses conditions qui, nulle part, à cette heure, ne sont plus remplies. Il supposait une sorte de « classe de parlement » héréditairement adaptée à sa fonction, préparée dès l'enfance, instruite ou, mieux encore, élevée à cet effet, morale, désintéressée, riche ou de fortune indépendante, capable d'entendre, sans passer ni aux injures, ni aux coups, l'énoncé, fût-il vif, d'opinions contradictoires. De cette classe sortaient, par séparation, deux équipes de gouvernement, mais qui, toutes les deux, lui appartenaient, qui, toutes les deux, étaient non seulement de cette même classe, mais souvent des mêmes familles. Entre les deux, il y avait donc des différences de penser et de sentir, il n'y avait pas différentes manières de se tenir, encore moins différentes manières d'être. Même quand la partie était sévère, le jeu se jouait entre *gentlemen*. Il n'y a qu'à regarder maintenant la Chambre du haut des galeries publiques, ou tout bonnement à parcourir les comptes rendus du *Journal officiel*, pour se convaincre que nous n'en sommes plus au temps de la discussion en dentelles, ni même en uniforme brodé, ni même en simple frac. Dans une des dernières législatures, la redingote du bon M. Jean Bon lui fit une célébrité. Mais elle n'était pas si ridicule. Mieux valaient les séances où l'on mettait l'habit que celles

où l'on s'invite réciproquement à « tomber la veste ». Le tutoiement est le véhicule de l'outrage.

Un régime où, selon la remarque d'un Anglais illustre, « le pays est l'enjeu d'une partie de *cricket* qui se dispute entre les jaunes et les bleus », peut en lui-même paraître étrange. Mais, si la règle du jeu n'est plus observée, si, en réalité, il n'y a plus de règle, il cesse d'être étrange pour devenir absurde. Et si la menace, l'intimidation, la grossièreté ou la tricherie y prennent la main, il cesse d'être absurde pour devenir criminel. Ce sont les passages échelonnés du régime parlementaire au parlementarisme, et du parlementarisme à la parlementarite.

Il semble que le régime parlementaire n'ait été qu'un fait contingent et temporaire, en Angleterre, du temps où les deux partis étaient plus ou moins conservateurs, où les whigs l'étaient seulement un peu moins, les tories un peu plus, et où la loi elle-même n'était qu'un instrument de conservation sociale; dans un temps aussi de suffrage restreint qui circonscrivait de très près le personnel éligible en circonscrivant d'assez près le corps électoral.

Mais précisément la vraie question est de savoir si le régime parlementaire est compatible avec le suffrage universel, la loi étant devenue un instrument de transformation sociale, ou si l'introduction du suffrage universel n'en a pas bouleversé toutes les conditions, et par là-même ne l'a pas détruit; si elle n'en devait pas fatalement amener la corruption, au premier degré, en parlementarisme, par l'élargissement simultané du champ de la législation et du recrutement du législateur, qui faisaient de la représentation nationale une profession; au second degré, en parlementarite, par l'extension illimitée de l'activité législative et l'abaissement indéfini du personnel parlementaire, qui ont fait de l'exercice du métier de député comme une ivresse ou une folie, comme une danse de Saint-Guy perpétuelle.

C'est une grande question, qu'on montre, comme sion craignait la réponse, peu d'empressement à aborder, mais que, pourtant, il faut bien poser. Elle en amène nécessairement une autre, plus redoutable encore. Toute forme de gouvernement doit être jugée par rapport à la façon dont elle permet à l'État de s'acquitter des devoirs pour l'accomplissement desquels ont été créés les gouvernements et sans l'accomplissement desquels il n'y a pas de gouvernement. En tête de la liste s'inscrivent : le devoir de protéger l'existence nationale, celui d'assurer la grandeur et la dignité de la nation, celui d'imposer le respect des lois civiles et criminelles.

Premièrement, protéger l'existence nationale. « Il reste encore à voir, écrivait sir Henry Maine dès 1883, comment les grandes armées permanentes pourront s'accorder avec un gouvernement populaire reposant sur une large base de suffrage. On ne saurait rêver deux organismes plus opposés l'un à l'autre qu'une armée disciplinée, équipée scientifiquement, et une nation gouvernée démocratiquement. » Plus pressant encore, M. Siliprandi demandait, en 1898, dans les termes les moins ambigus : « Y a-t-il jamais eu un peuple gouverné depuis longtemps dans la forme parlementaire pure, avec un large suffrage *individualistique* et romantique, qui n'ait pas été défait à la guerre? » Et, s'appuyant sur les deux exemples alors tout récents de la Grèce, — guerre gréco-urque, — et de l'Espagne, — guerre hispano-américaine, — il proclamait que non, qu'il n'y en avait jamais eu (le gouvernement des États-Unis n'étant pas, à cause de l'importance, en réalité monarchique, de leur Président, de forme parlementaire pure).

Au lieu de « régime parlementaire pur », disons « parlementarisme absolu », et la proposition sera difficilement contestable. Je m'attends bien qu'on va m'objecter à présent l'exemple plus récent encore et plus éclatant de la guerre européenne de 1914 à 1918. Sans les Chambres, dira-t-on, sans les Commissions des Chambres, que de choses n'auraient pas été faites! Oui, je sais. J'en étais. Mais je sais aussi des choses qui n'auraient pas été dites, même dans des comités secrets qui ne pouvaient pas être secrets. Je sais le mauvais travail que faisaient, persuadés qu'ils exécutaient une mission de salut public, les députés amphibies qui passaient huit jours dans un état-major et huit jours dans les couloirs. La panique d'avril 1917 fut pour une part leur ouvrage. Tout ce que j'accorde, c'est que le Parlement n'a pas empêché de gagner la guerre; on ne me fera pas dire qu'il l'ait gagnée; et, dussé-je être honni, on ne me fera pas nier qu'il eût pu nous la faire perdre. Il suffit de la légende des volontaires de 1792; ne la doublons pas et ne la triplons pas de celle des Assemblées de stratèges et de celle de leurs Commissaires aux armées.

S'il était acquis, sur le premier point, que même la forme parlementaire pure protège médiocrement l'existence nationale, il va de soi qu'il n'y aurait pas lieu d'insister sur le deuxième. Il ne peut pas le moins « la réforme », c'est dit d'un trait, mais laquelle? Oserait-on porter sur le suffrage universel une main que la superstition démocratique a par avance décrétée sacrilège? Pour éviter cette opération magistrale, les arrangements, les combinaisons, les artifices ne manquent pas. Moi-même, ici même, il y a trente ans, j'ai esquissé le plan d'une « organisation du suffrage universel », par la représentation des intérêts ou des forces sociales. L'idée a été reprise, l'an passé, et accueillie comme neuve. Peut-être avais-je eu tort d'avoir raison trop tôt, ou peut-être ai-je tort à présent de croire que je n'avais pas complètement raison. C'est ce que j'essaierai d'éclaircir en parlant de l'*électorité*.

Mais, à la place de ce régime pernicieux, quoi? Pour la troisième fois, je dis qu'il n'y a que trois solutions : réforme, dictature, révolution.

Le malheur est que la réforme ne pourrait venir que de la Chambre elle-même, et que c'est justement la Chambre qu'il est urgent de réformer. Et puis « la réforme », c'est dit d'un trait, mais laquelle? Oserait-on porter sur le suffrage universel une main que la superstition démocratique a par avance décrétée sacrilège? Pour éviter cette opération magistrale, les arrangements, les combinaisons, les artifices ne manquent pas. Moi-même, ici même, il y a trente ans, j'ai esquissé le plan d'une « organisation du suffrage universel », par la représentation des intérêts ou des forces sociales. L'idée a été reprise, l'an passé, et accueillie comme neuve. Peut-être avais-je eu tort d'avoir raison trop tôt, ou peut-être ai-je tort à présent de croire que je n'avais pas complètement raison. C'est ce que j'essaierai d'éclaircir en parlant de l'*électorité*. Dans le même sens, me haussant à une formule plus générale, j'avais prôné également « l'organisation de la démocratie ». D'Italie, où l'on éprouvait les mêmes maux que nous sans trouver plus que nous les remèdes, on m'a arrêté d'un seul mot : cette organisation est-elle possible? Peut-on vraiment organiser ce qui ne supporte pas d'être hiérarchisé? Je confesse aujourd'hui mes doutes.

D'autre part, à défaut de la réforme, qui, réalisable, mériterait nos préférences, on n'aperçoit pas le dictateur, et l'on ne doit pas oublier que les révolutions ne se font pas par les hommes d'ordre.

Alors?

Nous sommes très sérieusement malades. Mais, avertis du péril, ne désespérons pas. Les nations ne meurent pas sans se débattre, et l'Écriture nous enseigne que « Dieu les a faites guérissables ». Autant dire que notre chance suprême est en un miracle! Je le dis. Pourquoi non? Nous en avons vu d'autres, et de plus grands, dans notre histoire. Ce qu'on nomme le miracle, dans l'histoire, n'est que l'action inopinée de forces et d'hommes qui se révèlent. Mais c'est à nous d'en être les premiers artisans et de veiller, tout prêts à répondre à l'appel.

Avant tout, après tout, et à travers tout, il faut vivre.

CHARLES BENOIST,
membre de l'Institut.

L'Hôtellerie de Bacchus sans tête ⁽¹⁾

CHAPITRE XI.

Où le Lépreux se débat contre le fantôme de l'amour.

Sire Arnould, en quittant la prison de Rivault, s'en était allé errer du côté de l'hôtellerie du *Bacchus sans tête*, avait perdu son chemin et passé une nouvelle nuit, en proie au délire, dans les fossés du châtel.

(1) Voir *La revue catholique des idées et des faits* des 25 février, 6 mars, 13 mars, 20 mars, 27 mars, 3 avril, 10 avril, 17 avril 1925.

Le chanoine l'accueillit assez froidement et, avant même de s'enquérir de ses aventures :

— Que viens-tu d'apprendre, Monsieur? lui dit-il, à brûle-pourpoint, d'un ton ironique, presque bourru. Vous auriez vu le démon en débarquant chez nous?

Il s'attendait à de l'étonnement, sinon à de l'indignation. Quelle ne fut point sa stupeur, quand l'étranger lui répondit d'un air navré :

— Je le crains.

— Et vous me l'avez caché? s'écria le chanoine.

Sire Arnould, les larmes aux yeux, lui conta ses peines, ses hantises. Devant la détresse de cette âme, le vieux prêtre oublia vite les phantasmagories du *Bacchus* et les intrigues du P. Moullart.

— O mon cher fils, disait-il, il y a là, en effet, une perfide tentation de l'ennemi de notre salut. Je doute, à vous dire vrai, qu'il soit intervenu de sa personne pour vous séduire, qu'il ait pris la peine d'emprunter la figure d'une demoiselle autunoise. Mais ce dont je ne doute point, c'est qu'il se réjouit de tout ce qui nous enlève la paix de l'âme, c'est qu'il attise la concupiscence de notre mauvaise nature et met à profit chaque faiblesse de nos cœurs mal gardés.

— Que mon cœur est triste! vénérable Père, disait le chevalier. La reverrai-je?

— Vous la reverrez dans la gloire du ciel, mon fils, si vous en gardez l'espérance et la foi. Qu'est-ce, je vous le demande, que cette beauté du corps qui éblouit nos yeux, que ces séductions qui déçoivent nos sens? Voilà que vous les rencontrez au premier tournant de votre chemin, chez une étrangère, une indifférente. Ces attraits, ces grâces d'un être chéri, unique pour vous ici-bas, voilà qu'une autre créature les possède. Qu'aimez-vous donc? Ah! le Saint-Esprit de Dieu nous dit que toute chair est foie. Mais pensez que le foie sent bon et que la chair pourrie est abominable. Qu'est-ce que l'herbe flétrie, ou l'arbre vermoulu, ou la pierre écrasée, devant le cadavre de l'animal, même de l'animal raisonnable que nous sommes?

— Ne faut-il donc plus rien aimer sur terre? demanda sire Arnould avec violence.

— Il faut aimer ce qui ne meurt pas, dit le prêtre avec une douceur entêtée. Tout meurt, excepté Dieu et notre âme faite à son image. Le monde coule comme un torrent, la matière se détruit sans cesse et, de toutes ces corruptions, la plus horrible est celle de notre chair misérable. Mais il a plu au Seigneur Dieu de mettre dans cette pourriture un rayon de son Esprit. Le trou de la tombe est bien noir, c'est de là pourtant que sort la seule lumière des vivants... O mon fils, revenez à vous. Songez qu'en cédant aux illusions de vos sens, vous trahissez votre amour même. Dans quel affreux guépier allez-vous vous jeter? Les rancœurs, la jalousie, toutes les folies du désespoir... Allez prendre du repos. Je vais prier pour vous notre saint patron dont nous célébrons l'octave.

Dès lors, le charitable prêtre eut soin que le pèlerin restât le moins possible isolé, livré à ses divagations.

Il exigeait qu'il vint prendre avec lui le repas de midi et chargea son chapelain de l'entretenir à heures régulières ou de lui faire quelque lecture pieuse. Lui-même, profitant de tous les instants libres que lui laissaient ses fonctions, l'accompagnait à travers le châtel, à la visite des églises dont il lui racontait l'histoire ou lui expliquait les monuments.

En se montrant ainsi au grand jour avec son hôte, devant les sergents de la viérie et les quêteurs des cordeliers, le chanoine comptait bien mater l'opinion. De sa vie, le chevalier hiégeois n'avait reçu tant de coups de chapeau. Il était moins sensible à la satisfaction de jouer un personnage aux yeux d'une popu-

lation qui lui avait fait si méchant accueil qu'à la pacifiante conversation du vieux prêtre.

M. Jacquín parlait des choses de Dieu avec une foi profonde mais volontiers sur le ton de franche bonhomie qui lui était naturel. Il provoquait ainsi de temps à autre la méfiance gênée des habiles et la haine sournoise des hypocrites. Il laissait les habiles à leurs lumières et les hypocrites à leurs ténèbres, pour ne se préoccuper que des âmes simples et droites qui lui faisaient l'honneur de le comprendre.

On les voyait déambuler tous deux de cette allure calme et solennelle qui convient aux personnes d'Eglise. Quand M. l'Officiel s'appliquait à distraire la mélancolie de son pèlerin, nul n'aurait deviné quelles bonnes histoires il contait sous ses grands airs de dignité. C'étaient de très anciennes histoires que l'entourage du bon vieillard savait depuis longtemps par cœur, mais elles étaient nouvelles pour le chevalier liégeois.

Et chaque jour, ils allaient s'agenouiller ensemble sur les ossements de l'homme qui connut deux fois la mort.

Le chanoine choisissait les heures de solitude où il semble qu'une église appartienne tout entière à celui qui veut y prier. Ils descendaient au fond du mausolée de marbre, élevé par le moine Martin. A la leur tremblotante des veilles, on distinguait un groupe de personnages, entourant Lazare enveloppé de son linceul.

— C'est la famille, disait tout bas le chanoine. Voyez Marthe qui porte un mouchoir à son nez et Madeleine qui tend les bras en pleurant. Et voici les amis : le grand ami, le Seigneur Jésus, saint Pierre et saint André.

Et de même que dans une maison en deuil, on parle à mi-voix du défunt, de ses actions, de ses bonnes qualités, il racontait à sire Arnould les prodiges opérés par Monseigneur saint Ladre et tout le bien qu'il faisait aux âmes comme aux corps. Il lui rappelait, entre autres, l'histoire de ce Jozald auquel une femme avait tourné la tête et qui était tombé en frénésie d'amour.

— Le bienheureux Lazare l'a guéri, parce qu'il est, d'après nos saints Pères, le modèle parfait de la pénitence. Sa résurrection figure le passage de la mort du péché à la vie de la grâce. Et la pénitence chrétienne, mon fils, n'est point la sauvage tristesse d'un cœur révolté, c'est une union très douce, très résignée, à Notre-Seigneur souffrant.

Puis, ils parcouraient les nef, regardant un à un les chapiteaux, étudiant ces images de pierre qui, d'après l'écolâtre Honorius, sont la littérature des laïques, l'ornement de la maison de Dieu et le mémorial des temps anciens. Et quand ils sortaient devant le portail où la grande archivolte épanouissait son triple cintre, chargé de médaillons, de statuettes et de feuillage, sire Arnould l'examinait avec une curiosité toujours nouvelle.

Les douze signes du zodiaque, qui sont les douze maisons du soleil, alternaient avec les travaux des douze mois. Au beau milieu, M. le Solstice était assis, les jambes écartées, les poings sur les genoux, avec la mine bonasse et satisfaite que donne un repos bien gagné.

— Oh! oh! s'écriait le chanoine, montrant le médaillon qui représentait les vendanges de septembre, que fait ce bonhomme dans sa cuvée? Vous qui avez de bons yeux, le voyez-vous? Je ne boirais pas de ce vin-là. Il faudra que je songe à surveiller mes vigneron.

Mais il passait bientôt à des sujets plus graves.

Le pèlerin, à l'âme inquiète, travaillée de remords et de scrupules, considérait en fronçant le sourcil la terrible scène du Jugement. Les réprouvés aux jambes molles, au dos voûté, aux machoires tordues par un ricanement d'épouvante, reculaient devant l'épée de l'ange. L'un d'eux, au sortir de la tombe, était happé au cou par deux mains effroyables, comme par les pinces d'un énorme crabe.

— L'enfer, expliquait le chanoine, tient ici autant de place que le ciel, parce que l'imagier savait très bien composer. Ne pensez qu'au ciel, mon fils. Vous êtes de ceux qui sont capables de servir Dieu par amour. Il a voulu que la crainte de sa justice restât suspendue sur l'homme, mais il se plaît davantage à récompenser qu'à punir. La preuve en est qu'il tient ses condamnations secrètes, alors qu'il fait publier, par toute la terre les noms de ses bienheureux élus. Les litanies des saints n'en finissent pas. Regardez le clef du paradis que le bon saint Pierre porte sur son épaule. Savez-vous ce qu'elle pèse?... Allons, soyez joyeux. Voyez ce petit moineau. On l'aurait sacrifié, autrefois, sous la loi de Moïse, suivant les prescriptions du Lévitique, pour la purification du lépreux. Aujourd'hui, sous la loi de grâce, il vient se percher sans façons sur la mitre de monseigneur saint Ladre.

Sire Arnould ne regardait pas le moineau mais la statue. Des doutes lui venaient maintenant au sujet de ses visions. Il demandait timidement au chanoine s'il n'avait pas été dupe des fumées de sa tête malade.

— Messire, disait le vieux prêtre, vous aurez vraiment vu le bienheureux Lazare si vous êtes disposé à imiter ses vertus. Sachez donc que la plus grande merveille qu'accomplisse la puissance divine n'est point de faire marcher les pierres, c'est de toucher nos cœurs endurcis, de sanctifier nos âmes impures. Aucun magicien ne fera cela, et tout miracle ne tend qu'à cela. Certes, il peut plaire à Dieu de nous donner des signes sensibles. Mais nos sens humains sont bornés et c'est par l'esprit seul que nous nous rapprochons de sa Majesté sainte. Moi, je lui demande surtout d'illuminer mon âme. Quelle plus belle lumière, vraiment, ferait-il paraître aux yeux de mon corps, que celle d'un beau soleil d'automne qui se couche derrière le Beuvray?

Ainsi passaient les jours, et le pèlerin semblait recouvrer peu à peu la paix de l'esprit et du cœur.

Il ne souffrait plus de sa lèpre, mais aucun nouveau changement ne se produisait dans sa personne. La peau du visage, durcie et craquelée, présentait toujours une masse informe, grisâtre comme le charbon éteint. Ceux qui l'apercevaient réprimaient avec peine un mouvement de surprise et de répulsion. Il vivait tranquille cependant, entouré d'une muette sympathie par les prêtres qui savaient son histoire et du respect craintif que son cas mystérieux inspirait au populaire.

La haute autorité et la diplomatie du chanoine avaient conjuré tout péril. La prévôté ducale ne bougeait plus. L'énigmatique affaire du *Bacchus*, dont sire Arnould ignorait encore le premier mot, s'assoupissait. Le R. P. Mouflart cherchait son marmiton. La police du vierg et celle du chapitre étaient activement en chasse aux troussees des trois malandrins. Chacune croyait tenir une bonne piste.

Sire Arnould vivait tranquille mais le regret de la morte chérie le consumait secrètement. Son âme accablée, dix ans, sous l'affreuse maladie, avait à payer une dette de douleur. Il était revenu à la santé, à la vie, pour mourir de chagrin. Une tristesse mortelle fondait parfois sur lui, sans cause visible, et il tombait en défaillance comme si le cœur eût cessé de battre.

La neuvaine était écoulée. Il se faisait scrupule de rester plus longtemps sous le toit hospitalier du bon prêtre. Il voulait partir. Mais Lambert n'était pas revenu et il ne pouvait songer à quitter Autun sans lui.

— Vous ne tarderez pas à le revoir, disait le chanoine. J'apprends qu'il sera bientôt sur pieds. Laissez-le guérir à son aise. Nous aviserons ensuite.

Sire Arnould évitait de parler du *Bacchus*, et ne demandait jamais de nouvelles de son page. Parfois, un désir fou le prenait d'aller rôder en cachette autour de l'hôtellerie. Il échafaudait dans sa tête mille projets extravagants, rêvait à des hasards

impossibles qui amèneraient la jeune fille chez son hôte et lui permettraient de la revoir. Mais l'idée de recourir à l'entremise des serviteurs, particulièrement du petit Guillaume, lui paraissait si honteuse, qu'il revenait à la raison, s'accablait d'amers reproches et n'osait plus regarder M. Jacquin en face.

Un soir, Guillaume le trouva, dans le jardinet du chanoine, assis sur le banc de pierre, entre les deux grands buis, taillés en forme de coeurs.

C'était un de ces jours de septembre, où la saison s'incline, lourde de fruits. Les guêpes bourdonnaient à travers la treille et tournaient autour des poiriers en pyramide. Un parfum de miel et de terre chaude montait de ce fouillis verdoyant, serré entre les hautes murailles.

L'enfant, à son habitude, avait pris avec lui le petit chien blanc, pour s'approcher du lépreux. Il se croyait plus en sûreté sous la protection de Coquillage qui ne témoignait pourtant guère plus de bravoure devant l'inquiétante figure de l'étranger.

— Messire, dit le page, bonne nouvelle. Lambert est debout depuis ce matin. Il a pu faire quelques pas au bras de Gillette...

Le chevalier ne répondit rien. Il lui sembla tout à coup qu'une nuit obscure l'enveloppait et que les fleurs du jardin étaient noires. Il fit signe à Guillaume d'approcher, puis, de la même voix cavernense qui sortait de sa gorge, quand sa lèvre le tourmentait :

— Dis-moi, penses-tu que Lambert aime Gillette?

L'enfant ouvrit des yeux étonnés.

— Mais tout le monde aime Gillette, Messire. Elle est si bonne.

— Ne crie pas si fort.

— Pourquoi?

— Parce que je souffre... Ne vois-tu pas que Lambert m'oublie?

Est-il donc si bien dans ce grenier? Ne s'ennuie-t-il point d'être seul?

— Seul? s'écria l'enfant. Gillette est toujours auprès de lui. Elle ne veut pas que je reste trop longtemps, elle prétend que je le fatigue. Lambert me reçoit bien, mais il ne me parle plus comme les premiers jours. Il n'a pas l'air triste cependant. Hier, quand je suis entré, Gillette était assise auprès de lui... Mais qu'avez-vous, Messire, qu'avez-vous?

Sire Arnould tremblait comme un homme saisi d'un grand froid. D'une main, il se cachait les yeux, et de l'autre repoussait le page avec violence.

— Va-t-en, criait-il, enfant de démon! Va-t-en!

PAUL CAZIN.

(La fin au prochain numéro.)

longue vallée. Il règne une telle sécheresse que le printemps voit ses anémones violettes se flétrir dans les prés qui ne verdissent pas. Et le vent fait tourbillonner la poussière, change continuellement de direction.

Sécheresse, poussière, et des vents contraires : c'est le symbole de l'Europe pour qui la contempe de cet observatoire helvétique situé là où les eaux se séparent, où les langues se mêlent, où se touchent les races, où l'on parcourt toutes les distances morales en quelques heures de chemin.

* * *

L'Europe, depuis la grande guerre, s'est rétrécie, contractée comme une peau un peu trop longtemps exposée à la flamme. La Russie est rentrée dans l'Asie. Ce phénomène est grave; peut-être le plus grave de tous. Si vous regardez la carte de l'ancien monde, l'Europe vous apparaîtra comme une presqu'île de cette Asie dont la masse a toujours pesé lourdement sur elle. Mais, avant la guerre, il y avait, pour soutenir ce poids énorme, la base russe, fortifiée par deux chaînes de montagnes : l'Oural et le Caucase, et entre les deux une mer intérieure, la Caspienne. L'Empire des tsars était un isolateur. La Russie des Soviets est un contaminateur. Par elle, par ses agents, par le communisme, par toute une fraction des Russes émigrés, par des groupes entiers d'intellectuels germaniques, l'asiatisme pénètre comme un dissolvant dans la pensée, la sensibilité européennes. Certes, il ne s'agit point de nier le génie de l'Asie, il s'agit de l'assimiler : or, c'est lui maintenant qui est en train de nous assimiler nous-mêmes. L'Asie reprend conscience de sa force, à mesure que nous prenons, nous, conscience de notre faiblesse. Ne l'oublions pas : si l'Europe a pu, des siècles durant, lui résister, s'imposer à elle, c'est par un effort constant de volonté. Mais l'asiatisme signifie le renoncement à cet effort : le soldat de Sparte déserte les Thermopyles. Le sentiment de la valeur individuelle dans l'espace et le temps, celui de l'ordre et de la mesure, le besoin de raison, de continuité, de logique, telles sont les vertus sur lesquelles s'est édifiée, maintenue, propagée la civilisation européenne, dont le christianisme et l'hellénisme constituent les éléments fondamentaux. Le retour à l'Asie — l'« Eurasie », cette combinaison à la russe de l'Europe et de l'Asie — sont de mauvais symptômes, des symptômes de lassitude et d'abandon.

Or l'Europe est lasse, elle a perdu confiance en soi. Elle a surtout perdu le sentiment — que l'honnête Société des nations cherche en vain à lui rendre — de sa solidarité intérieure : la chrétienté. Parce qu'elle a perdu le sentiment, la fierté de sa civilisation, elle ne croit plus à la valeur absolue de celle-ci. Le meilleur signe que cette foi chancelle est ce fait : l'Europe est de moins en moins capable de propager sa civilisation; elle est en train de passer la main aux Amériques; elle ne travaille plus, encore avec peu d'intelligence et beaucoup de mollesse, qu'à la défendre. Elle perd déjà cette partie en Asie; demain, elle risque de la perdre en Afrique. Alors il ne lui restera plus qu'à se replier sur soi-même, à protéger ses étroites frontières contre les invasions.

Sous le signe de l'insécurité

La petite ville valaisane où je collige ces lignes, la petite ville serrée entre deux montagnes, n'a point changé. A peine ses vieilles demeures se sont-elles dégradées un peu davantage; à peine quelques nouvelles bâtisses ont-elles enlaidi ses abords. Mais c'est ici qu'il fait bon se réfugier pour avoir la sensation qu'il n'y a point entre le présent et le passé de rupture, que les hommes sont demeurés les mêmes et que toute la vie est en sécurité.

Pourtant, ce soir, tandis que le soleil se meurt et que l'ombre monte vers les neiges bleues, le vent se met à souffler en tempête, d'un bout à l'autre de la

De cette décadence, il ne faut point accuser seulement la guerre et les effondrements économiques. Ce furent des conséquences, des « précipitants ». Les causes du mal sont des causes intellectuelles. En premier lieu, les idées fausses et les illusions que l'Europe s'est faites sur soi-même, sur l'homme, sur le progrès, depuis le dix-huitième siècle. Ensuite, une rupture de l'harmonie nécessaire entre la culture latine et la culture germanique, ces deux faces de la civilisation moderne. Enfin, la destruction des élites, dont une partie d'ailleurs s'est elle-même suicidée.

Le résultat : l'anémie cérébrale dont souffre toute la politique, dont meurent lentement toutes nos démocraties. L'intelligence, certes, ni même parfois l'intelligence supérieure, ne manque à quelques hommes d'État. Mais c'est la doctrine, c'est l'autorité, l'indépendance, la tradition, la continuité qui, partout, leur font défaut. Aussi, regardez : tout est instable, tout a l'aspect du provisoire. On a parlé d'une révolution européenne. Des révolutions, d'accord, mais non point une révolution — ou alors une subversion économique et sociale toute négative. Une vraie révolution, c'est un vent qui change ; il peut déraciner les forêts, on sait où il souffle, vers quels horizons. Aujourd'hui, ce sont quatre ou cinq vents contraires qui se heurtent : le fascisme et le communisme, la dictature et la démagogie. Les partis se succèdent au pouvoir, et chacun s'empresse de détruire l'œuvre du prédécesseur. Tout est maintenant possible, en fait de surprises politiques. Tout est possible, parce que rien n'est certain.

Rien n'est certain, sauf une anarchie intellectuelle qui gangrène même les pays en apparence les plus tranquilles et les mieux ordonnés. Voilà bien ce qui nous épouvanterait si, dans cette anarchie même, on ne distinguait deux éléments de renaissance.

* * *

Le premier, ce sont les aspirations religieuses — le terme est pris dans son sens le plus large ou, si l'on veut, le plus vague — d'une époque inquiète, hantée, inconsciemment par le problème de l'ordre social et de la destinée humaine. L'Europe actuelle a le cerveau rempli d'idées fausses, mais le cœur plein de sentiments justes. Il s'agit pour elle de reconstruire, mais ce devoir presque surhumain oblige tous ceux qui réfléchissent à remonter aux principes, afin d'y raccrocher les réalités.

Ce tournant est surtout celui des générations nouvelles, et voilà bien le second espoir. Partout elles sont insatisfaites, en opposition avec les générations anciennes. En quoi elles ont cessé de croire, ce sont précisément les idoles verbales du dix-neuvième siècle. Ces fils parlent toujours le même langage que leurs pères, mais aux mots qu'ils emploient, ils donnent un autre sens ; et non seulement la pensée est différente, mais encore la manière de penser. Qu'elles soient donc nationalistes, réactionnaires, révolutionnaires, ou simplement dégoûtées de la politique, ou qu'elles cherchent à concilier la pensée et l'action, les générations nouvelles élaborent en silence un monde qui

sera, sans aucun doute, aussi différent du monde contemporain que la Renaissance le fut du Moyen Age. Or, l'immense erreur des hommes politiques, c'est de ne pas s'en apercevoir, ou, lorsqu'ils s'en aperçoivent, de ne pas le comprendre. Quand ils s'occupent de la jeunesse, ils ne visent qu'à l'enrôler. Mais, derrière la poussée du socialisme — qui a pour lui le présent — une autre révolution se prépare, une vraie — qui a pour elle l'avenir. Le jour où elle trouvera ses maîtres pour la diriger, ce jour-là sera vraiment celui des rétributions.

Quels seront ces maîtres ? Des philosophes, des poètes, des historiens ? En tout cas des génies doués d'un esprit synthétique. Et voici qu'apparaît, malgré tous les obstacles qui l'environnent, malgré les déflections qu'elle a dû partiellement subir, dans sa calme majesté, l'Eglise romaine. S'il est donné au catholicisme d'occuper à temps les positions intellectuelles dominantes, il reprendra sans doute demain un rôle analogue à celui qu'il a joué durant la décadence de l'Empire et l'établissement des sociétés barbares.

Mais, pour en arriver là, il faudra que l'Europe achève de commettre toutes les erreurs politiques et sociales. Ce n'est point de nos expériences, mais de nos souffrances que nous viendra le salut.

Sierre, semaine sainte de 1925.

GONZAGUE DE REYNOLD.
Professeur à l'Université de Berne.

L'exposition des Arts décoratifs

Donc le 29 avril, l'exposition des Arts décoratifs a ouvert ses portes.

On peut bien dire ses portes, car elles sont au moins au nombre de quatre, monumentales et dues au génie plus ou moins heureux de quatre architectes modernistes en renom.

Heureux, disons-nous, car n'est-ce pas l'une d'entre elles plus particulièrement rébarbative que l'architecte Perret a spirituellement baptisée « *Défense d'entrer* ».

Est-ce un symbole ou un pressentiment ? Et ces portes franchies en même temps que les foules avides qu'on espère, n'allons-nous pas devoir reprendre le mot de Dante et laisser sur leur seuil toute espérance de voir surgir du sein de ce fatras la figure de ce *Style moderne* que tant de prophètes intéressés ou simplement naïfs nous ont fait pressentir à grands renforts de trompe.

Le *Style moderne*. C'est bien à sa révélation que doit se consacrer cette foire gigantesque à laquelle vingt-deux nations ont été conviées. Le *Style moderne*, car notre époque si fière, si riche, si fêve de toutes ses conquêtes, ne possède pas — constatation humiliante — de style à elle. Sa parure est d'emprunt, ses vêtements, friperie de vestiaire, où se coudoient sans se confondre des détroques contemporaines de tous les âges.

Du moins elle le croit, car un esprit chagrin n'aurait pas de peine sans doute à démontrer que ce style moderne existe, a fait ses preuves, s'est imposé partout : qu'il manque de façon plus indélébile les productions de notre époque que ne le firent jamais pour la leur les styles d'autrefois. Et il pourrait vous montrer, non sans raison, que ses caractéristiques essentielles et suffisantes, sont

la laideur épaisse et la vulgarité indécorable, apanages incontestés de ce siècle dix-neuvième que Daudet a si bien dénommé le « Stupide ».

Il le pourrait. Mais ne nous laissons pas induire en tentation, arrachons-nous à ces méditations moroses, indignes d'un homme moderne, de ce surhomme, de ce demi-dieu qu'on nous invite ou bien plutôt qu'on nous somme de nous proclamer.

Nous partions donc à la conquête du Style moderne, non pas de ce style moderne, que nous avions pris la fâcheuse habitude de découvrir surtout dans les potiches de la foire aux pains d'épices, mais d'un vrai style, beau, noble, original, de goût parfait, et tel qu'on le puisse comparer au plus brillant de ses devanciers.

Que si nous ne le trouvions pas immédiatement, franchie cette porte, semblable à un décupe donjon ou bien encore à une ronde de silos de la Chicago Flour Co, que l'architecte Pattout a dressée pour nous accueillir au bout de la place de la Concorde, nous ne nous décourageons pas.

D'autres dures épreuves nous attendent. Le seul aspect du pont Alexandre III maquillé comme il n'est pas permis de l'être, ne laissera pas de nous suffoquer. Avec lui et tel pavillon monstrueusement insolent, et l'encombrant bâti des *Attractions* et les étals prétentieux des marchands de pacotille, nous nous sentirons ramenés, aux pires journées des *Expositions universelles*, chères à nos pères — chères toujours à nous-même comme en fait foi la présente aventure — de ces expositions universelles, triomphe du staff et de la décoration pâtissière, apothéoses du simulateur, paradis artificiels de la badauderie.

Mais patiemment et pas à pas, à travers les piles de nougat et les massifs de carton-pâte, Arianes que rien ne rebute, nous tâcherons à rechercher et à nouer le fil qui nous fera sortir du Labyrinthe.

Du Labyrinthe, avec, peut-être, brandie à bout de bras, l'image enfin saisie de ce que sera le Style moderne. De ce qu'il pourrait être du moins, car un chacun s'occupe de l'enfanter, et c'est à qui prétend à l'honneur d'en devenir le père.

En défiant les autres, comme il sied. Car il en est de la gent artiste, comme de ces deux catégories d'esprit dont parle Hilaire Belloc, qui se partagent le monde et s'affrontent en deux camps bien tranchés, impénétrables les uns aux autres, et pleins d'un réciproque mépris.

Il y a le camp des civilisés, et le camp des primaires, le camp de ceux qui jugent et comparent, et le camp de ceux qui se contentent d'obéir, sans les régenfer, aux obscures tendances de leur époque, le camp des maîtres et le camp des esclaves. Les aristocrates, les démocrates.

Car tout se tient et ici, comme partout ailleurs, se vérifie l'éternel *Politique d'abord*.

Et si le camp de l'*Intelligence*, à l'inverse de l'autre, saisit et comprend ce qui meut les armées de son adversaire, il n'en reste pas moins que celles-ci constituent une force, force aveugle sans doute mais une force tout de même. Et qui déjà dénombre ses conquêtes.

Imperturbables, elles marchent de l'avant et il est plus que temps que le premier camp s'ébranle à son tour. Car rien en ce monde n'est indifférent, et il est peut-être aussi indispensable de penser juste en art qu'en philosophie.

Que la Foire de Paris ait fourni un prétexte aux plus déplorables divagations, il n'est que de jeter un coup d'œil sur l'ensemble des constructions pour en être persuadé. Certes, l'on y pourra voir de l'excellent, des réalisations parfaitement heureuses, mais le beau sera noyé dans le laid. Plus encore que l'incohérence ou la boursoufflure, le plat rationalisme de certaines conceptions promet d'insulter gravement à l'esprit.

Dans le fétichisme sectaire qu'affiche certaine école pour tout ce qui rappelle et met en évidence le machinisme de notre époque, il y a un danger évident. Les théories d'un Henry Vandeveldt sont spécieuses, mal comprises, ou appliquées sans tempéraments, elles conduisent à la suppression de l'art.

Déjà en font foi la plupart des œuvres édifiées par les sous-Vandeveldt qui foisonnent au camp des primaires.

Un nouveau culte est né. Le culte de la fonction. Inattaquable dans ses prémisses, il ne laisse pas de dévier dans ses conclusions.

Il est évident que nos mœurs diffèrent assez sensiblement de celles de nos pères, que nous menons notre existence à un autre train que le leur, que nous sommes en droit d'attendre que le décor de nos demeures s'adapte à ces habitudes particulières que nous avons prises, à ce mouvement sans cesse accéléré qui est le nôtre.

Que nous devons aimer de plus en plus les formes nettes, dépouillées, lisses, facilement lisibles, que des motifs impérieux nous y poussent tant dans l'ordre économique que dans l'ordre moral, c'est un fait et c'est tant mieux.

Mais de là à nous contraindre à vivre, comme des patients dans une clinique ou des dynamos dans un hall de centrale électrique, il y a de la marge. Nous avons tout lieu de nous méfier de la tyrannie du roi Potentiel qu'a si bien dénoncée Alexandre Arnoux dans sa charmante féerie moderne de *Petite Lumière et l'Ourse*.

L'art reste un jeu. Un tableau ne se construit pas comme un puzzle, ni une maison comme un moteur d'automobile. L'objet d'art n'est pas uniquement expressif de la fonction. Soumis aux règles, bien entendu. Mais fruit également de l'imagination et de l'arbitraire. Divertissement. Musique intérieure. Poésie.

Cette poésie, ce lyrisme secret, la plupart de nos logiciens en font fi ou s'en trouvent dépourvus. En quoi ils se montrent avant tout ingénieurs.

Parce qu'en période de décadence, nous avons abusé de l'ornement, ils vomissent l'ornement et proclament la nudité sainte, et hypocrite le vêtement.

Parce qu'au temps de la douceur de vivre, nous avons raffiné sur la nuance, ils nous veulent ramenés au contraste brutal des éléments à l'état brut.

Parce que nous sommes las des fausses mignardises d'un décor stéréotypé, ils les veulent remplacer par des volumes à peine équilibrés, et des surfaces grossières.

En quoi, ils effarent le public et le détournement de s'éprendre d'une simplicité pourtant nécessaire.

Vienne alors l'artiste, le véritable, amoureux de logique comme eux, mais cependant poète, attentif tout comme eux, à simplifier la ligne, à remettre en valeur les volumes, à traduire au mieux la fonction, mais soucieux tout de même de la grâce, de la fantaisie; moderne certes, mais encore, respectueux de certaines traditions — cet Eupalinos enfin, tel que le définit et le célèbre Valéry — il risque fort de ne pas trouver audience auprès de ce public que des simplifications de sauvages, des parti-pris de primaires, tout un jansénisme esthétique aura mis sur ses gardes.

Que si ce dernier se raccroche alors à ces chères vieilles choses, en dehors desquelles, son goût façonné par une longue habitude et, disons-le, aussi par de fâcheux préjugés, croit ne pouvoir découvrir la beauté, c'est à ces maladroits qu'il faudra nous en prendre.

Le cubisme, fort bien. Comme exercice intellectuel il n'y a pas mieux. Quant à en faire l'aboutissement de nos efforts, holà.

De tout ceci, il ressort que l'Exposition des Arts décoratifs, telle qu'on peut en juger déjà, sera la grande aventure, que va courir le Style moderne. S'il en réchappe, c'est qu'il est digne de vivre. Encore faudra-t-il qu'on l'aide à ne pas succomber sous le poids de fausses interprétations, qu'une organisation malavisée, une mise en pages défectueuse va solliciter prochainement de toutes parts.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Paul-Louis Courier

C'est le 10 avril qu'est revenu le centenaire de Paul-Louis Courier, tué, comme on sait, le 10 avril 1825, à bout touchant, par son garde Louis Frémont, dans la forêt de Larçay, non pas à l'instigation des « cagots », comme la légende des Loges a tenté de le faire croire, mais à l'instigation et sous l'influence de sa femme, comme les travaux de M. Louis André et de M. Robert Gaschet l'ont définitivement établi. Drame de famille qui est une très vilaine histoire.

Personnage d'arrière-plan, son centenaire de seconde zone ne passe d'ailleurs pas inaperçu, à en juger par l'éclosion printanière d'articles de journaux et de revues qui célèbrent cette mémoire.

Sans contester la valeur de cet écrivain absolument remarquable, et même en rendant pleine justice à cette plume rare, singulière, modelée sur l'antique, il importe de dire carrément ici tout d'abord, ce qui, ailleurs, est passé sous silence ou trop faiblement marqué : Paul-Louis Courier (1772-1825) épistolier et pamphlétaire, fut un ennemi acharné du trône et de l'autel, il fit à la Restauration et à l'Église une guerre odieuse et sans merci.

Il appartient à ce qu'on appelle la queue de l'Encyclopédie et est le propre héritier de Voltaire. Lorsque la Charbonnerie française, issue du carbonarisme italien, fusionna avec la franc-maçonnerie, sous le règne de Louis XVIII, qui, hélas, ménagea les Loges et subit leur influence, ce fut en France un véritable débordement des idées voltairiennes dont Paul-Louis Courier, par ses pamphlets, et Béranger, par ses chansons, furent les deux principaux fauteurs et propagandistes. Ils les popularisèrent à ce point que, de 1817 à 1824, on publia 316.000 exemplaires des œuvres de Voltaire et 240.000 des œuvres de Rousseau, soit un total de plus de deux millions de volumes conspuant et tymanisant l'Église catholique. C'est cette abominable propagande qui déclencha la lutte contre le « parti-prêtre », comme on disait alors, et qui se prolongea jusqu'à la fin de la Restauration, triompha par la persécution et arracha même au roi Charles X, en 1828, l'expulsion des jésuites.

Je viens de relire les « Lettres au rédacteur du Censeur », qui sont de véritables articles de journal, et il est impossible de ne pas souscrire à ce jugement de Brunetière, « il a réuni dans ses meilleurs écrits le sentiment le plus délicat du style à une rare grossièreté de pensée ». On souffre de voir enchâssées dans cette prose d'amateur, subtile, raffinée, d'une pureté exquise, toutes les vilénies du plus plat des Homais. Il salit le froc et la soutane, chante pouilles au clergé retour de l'émigration, distille son venin le plus corrosif contre les religieux qu'il accuse sans vergogne de faire profession publique « de fainéantise, de mendicité et d'impudicité », lui dont la correspondance crie à chaque page la polissonnerie et l'abjection. Il a hérité de tout l'esprit et de toute l'impudicité canaille d'Arouet et il les répand à profusion. Vase ciselé avec art, sans doute, avec un art souverain, mais où les relents mal odorants se mêlent étrangement aux parfums de l'atticisme.

* * *

Il est généralement entendu que soldat détestant son métier, égoïste et ladre, dur aux siens et atrabilaire, le personnage est peu sympathique, mais, par contre, les amateurs trouvent à son style une saveur si piquante, un tour si original, une facture si classique que les mérites du lettré font presque oublier les disgrâces de l'homme.

Sa prose est drue sans mot flasque, ajustée à l'idée sans flottement, d'une correction impeccable, d'une pureté absolue.

Qu'est-ce qui lui manque pour être un grand maître et pourquoi donc, malgré tant de perfections, ne dépasse-t-il point le second rang ? Le fond d'abord, je veux dire la matière ; il a, en somme, dépensé son esprit et sa verve sur d'assez minces sujets, il ne connaît pas les hautes inspirations, il n'a pas le coup d'aile qui emporte l'écrivain dans la sphère supérieure de la pensée.

Anecdotier spirituel dans ses Lettres, satiriques implacables qui s'acharne souvent sur des vétilles, sans l'envolée oratoire du Pascal des *Provinciales*, il reste à un niveau inférieur.

Puis, il faut en convenir, de quelque charme que se revête sa manière érudite, quelque intérêt que l'on prenne aux citations dont il parsème ses écrits, aux reminiscences antiques qui y fourmillent, il est un charme ignoré de sa langue travaillée et contournée : c'est le naturel, le jaillissement de la vie, la grâce et l'abandon. Ses *Lettres* elles-mêmes, ses moindres billets ont quelque chose de si alambiqué, de si constamment surveillé. On souhaiterait qu'il lui échappât de temps à autre quelque heureuse incorrection qui distindit un peu cette rigide syntaxe.

Ah ! malgré son art de peindre et de conter, que nous sommes loin du naturel délicieux et du frémissement de la vie dont les trois plus grands épistoliers français sont les modèles achevés : la marquise de Sévigné, le comte de Maistre et Louis Veullot.

Mais il a le tour correct, le trait, le secret des raccourcis énergiques, des belles antithèses. Écoutez cet extrait d'une lettre à M. Leduc, datée de Mileto, le 18 octobre 1886, où il relate quelques incidents de la campagne en Calabre.

« Maintenant nous faisons la guerre ou plutôt la chasse aux brigands, chasse où le chasseur est souvent pris. Nous les pendons ; ils nous brûlent le plus doucement possible, et nous feraient même l'honneur de nous manger. Nous jouons avec eux à cache-cache, mais ils s'y entendent mieux que nous. Nous les cherchons bien loin lorsqu'ils sont tout près. Nous ne les voyons jamais, ils nous voient toujours. La nature du pays et l'habitude qu'ils en ont font que, même étant surpris, ils nous échappent aisément, mais pas nous à eux. Nous préserve le ciel de jamais tomber dans leurs mains, ainsi qu'il m'est arrivé. Si je m'en suis tiré sans y laisser la peau, c'est un miracle que Dieu n'avait point fait depuis l'aventure de David dans la fosse aux lions. Bien m'a pris de savoir l'italien, et de ne pas perdre la tête. J'ai harangué : j'ai déployé, comme tu peux croire, toute mon éloquence. Bref, j'ai gagné du temps et l'on m'a délivré. Une autre fois, pour éviter pareil ou pire inconvénient, je partis dans une mauvaise barque par un temps encore plus mauvais, et fous trop heureux de faire naufrage sur la même côte où peu de jours auparavant on avait égorgé l'ordonnateur Michaud avec toute son escorte. Une autre fois sur une autre barque, je rencontrai une frégate anglaise qui me tira trois coups de canon. Tous mes marins se jetèrent à l'eau et gagnèrent la terre en nageant. Je n'en pouvais faire autant. Seul, ne sachant pas gouverner ma petite voile latine, je coupai avec mon sabre les chétifs cordons qui la tenaient, et les zéphirs me portèrent, moins doucement que Psyché, près d'une habitation d'où, aux signaux que je fis, on vint me secourir et me tirer de peine. »

Dans cette petite mariée, admirez les jolis balancements d'antithèses et cette coquetterie du narrateur qui ne veut pas emboucher la trompette épique pour célébrer ses prouesses, mais convenez que ce récit limé et si habilement conduit manque de souffle et de vivacité.

Le pamphlétaire, à mon sens, l'emporte sur l'épistolier. Dans sa guerre à coups d'épingles à la royauté, il feint d'être un simple paysan tourangeau et s'ingénie à s'en donner l'allure, à en jouer le personnage. Piquante disparate, bonhomie narquoise, ironie à jet continu, pétitement de cruelle malice ; ce n'est pas la satire éloquente et hautement pittoresque des grands maîtres, mais pénétrante et incisive, merveilleusement habile à saisir le ridicule et l'odieux des gens.

Parmi ses pamphlets les plus célèbres, on cite : *Lettre à Messieurs de l'Académie des inscriptions*, dans laquelle il se venge de l'échec de sa candidature en disant pis que pendre de ces académiciens au nombre desquels il brûlait de se ranger !

Puis, un discours qui suinte la haine de la royauté pour combattre la souscription du rachat du château de Chambord ; la pétition adressée à la Chambre des Députés « pour les villageois qu'on empêche de danser ». *Le Pamphlet des pamphlets*, l'éloge du genre qui a fait sa gloire. « Paul-Louis, écrit M. Maurice Brévant, y forçait son talent. D'ailleurs il n'est pas médiocrement audacieux de se placer lui-même dans la lignée des grands pamphlétaires.

c'est-à-dire, à son gré, Démosthène et Cicéron, saint Paul et saint Basile. » Il faut évidemment le placer un peu moins haut. *Ce n'est qu'une excellente machine à écrire.* Rompu au métier, sachant tout ce qu'on en peut savoir (dans un domaine restreint, dans un certain genre de prose), incomparable technicien, il intéressera toujours le technicien ou le simple amateur de lettres, enchanté de suivre son procédé, de le voir travailler au grand jour. »

Jugement qui me paraît définitif et qu'on ne saurait plus heureusement formuler.

Il y a parmi ces pamphlets une lettre particulièrement curieuse, c'est celle à *M. Renouard libraire*. C'est la lettre relative à la fameuse tache d'encre qui a percé jusque sur la réputation de Paul-Louis. Helléniste d'incontestable valeur, éditeur de textes, traducteur d'Hérodote, de Longus, il semble établi que sciement, de propos délibéré, il étala une ou plusieurs taches sur un passage inédit de Longus, qu'il avait découvert dans un manuscrit de Florence, soit pour s'adjuger comme une sorte de monopole l'honneur d'être seul à publier ce texte intégral, soit pour enlever à la critique la possibilité de contrôler sa lecture qu'il savait un peu sujette à caution.

L'honnête bibliothécaire del Furia poussa un cri de consternation. Paul-Louis soutint que c'était pure étourderie, mais on ne le crut pas.

Grand tapage en Italie et en France. Courrier se défendit comme un beau diable, comme le dit Maurice Brillant, en couvrant de ridicule le malheureux del Furia, en le vilipendant avec autant d'injustice que d'esprit. Il put obtenir gain de cause et se laver même de la fameuse tache d'encre devant pas mal de critiques, mais aujourd'hui, la lumière est faite et son biographe patenté, M. Goschet lui-même, a prononcé carrément sa condamnation. La *Lettre à M. Renouard* chef d'œuvre du genre peut faire grand honneur à l'écrivain, à l'avocat, elle marque d'une flétrissure indélébile l'homme et même le savant.

M. Goschet dans ses remarquables études sur Paul-Louis ne pouvait manquer de le mettre en regard de celui qu'on appelle parfois le grand pamphlétaire catholique Louis Veillot et il comment l'erreur d'accorder la préférence au premier « qu'il trouve autrement correct et pur et attique ». C'est une double injustice. Il y a chez Veillot un satirique, mais à côté du satirique, il y a le lyrique; en réalité, ce génie littéraire possède toutes les touches du clavier.

De l'avis des critiques les plus compétents, la merveille du style de Veillot, si riche, si étonnamment diversifié, c'est sa pureté, sa phrase infaillible, dit Maurras, sa prodigieuse orthodoxie grammaticale à chaque page de ses improvisations quotidiennes.

« Il faut avouer, conclut Maurice Brillant, dans le *Correspondant* qui ne fut pas d'ordinaire tendre à Veillot, que — sans considérer l'homme et le chrétien, par quoi il dépasse son confrère de cent coudées, Veillot a une autre allure et un autre tempérament, — et qu'il donne mieux l'idée du grand écrivain. »

Faguet n'exagère-t-il pas à son tour quand il prétend que Paul-Louis fut « un bon chef d'école des journalistes », un bon « maître de chœur » de la littérature politique par le seul respect qu'il avait de sa plume, par sa vénération du bien-dire? « Mille sont venus qui, les yeux fixés sur lui, ont voulu être comme écrivains, ou ses égaux ou dignes de lui. »

Si mille l'ont entrepris, ce qui me paraît excessif, il faut convenir que bien peu y ont réussi. Allez donc demander au journaliste, dévoré par l'actualité, de faire de l'article une œuvre d'art! Les pages de Courrier sentent l'huile, le papier du journal sent la poudre.

J. SCHYRGENS.

ANGLETERRE

Un curieux parallèle

D'après un article de Sir Theodore Morison : *Louis XIV et Aurangzeb*, dans *The Contemporary Review* de mars 1924.

Il y a peu de parallèles historiques plus curieux que celui qu'on peut tracer entre Louis XIV et ce grand empereur mongol. Ils étaient presque contemporains, le roi de France étant de vingt ans plus jeune. Les deux eurent la réputation d'être de très grands rois; les deux centralisèrent autant qu'ils le purent dans leurs mains l'administration; les deux menèrent des guerres longues et coûteuses; les deux virent s'achever leurs règnes dans les calamités publiques et les chagrins privés. Moins d'un siècle après la mort de l'un comme

de l'autre, leurs empires s'effondraient. Les deux eurent à faire face au problème de l'hétérodoxie religieuse, les deux le traitèrent par la manière forte. Voyons, sur ce point, les résultats obtenus en France comme aux Indes.

Quoique, aujourd'hui, nous soyons tous d'accord pour condamner l'intolérance en matière religieuse, des circonstances atténuantes pourraient être invoquées en faveur de Louis XIV, même du point de vue tout à fait contemporain. Le fameux Édit de Nantes (1598), loin d'être une charte de liberté religieuse idéale, n'était qu'un compromis entre deux partis, qui n'étaient plus à même de se combattre. Mais les huguenots, qui n'avaient pas perdu le souvenir de certains épisodes très pénibles pour eux, et qui dès lors se méfiaient, insistèrent pour garder à leur disposition un certain nombre de villes fortifiées; ces villes fortifiées finirent par échapper presque entièrement à la domination royale. Les privilèges politiques assurés aux protestants par l'Édit étaient de véritables atteintes à la souveraineté de l'État. Et les relations cordiales que les huguenots entretenaient avec les protestants d'Angleterre et de Hollande, ces ennemis de la France, étaient bien de nature à justifier de sérieuses appréhensions. A ces considérations se joignaient des scrupules d'ordre religieux, et le clergé français ne cessait d'inculquer à Louis XIV qu'il avait un devoir grave à accomplir en extirpant l'hérésie.

Dès 1680, donc cinq ans avant l'abrogation formelle de l'Édit de Nantes, André Colbert, évêque d'Auxerre, glorifiait publiquement le Roi, dont « la sagesse » avait à cette époque déjà, obtenu la conversion de vingt-cinq mille protestants.

Les sévérités très grandes de l'acte par lequel Louis XIV révoquait l'Édit de Nantes ne l'empêchèrent pas, il faut le dire, d'être unanimement approuvé par l'opinion populaire; et M^{me} de Sévigné ne faisant que reproduire l'avis général en écrivant que jamais roi n'avait fait, ni ne ferait, une action aussi mémorable. Elle le fut, malheureusement pour la France, à plus d'un titre. De 150 à 400 mille huguenots (les estimations varient) quittèrent la France; ils propagèrent à l'étranger non seulement la civilisation française, mais aussi une haine implacable contre Louis XIV. Ils contribuèrent, dès lors, grandement à créer la Ligue d'Augsbourg, cette grande coalition, qui devait tant faire pour épuiser la France.

Pourtant, les plaies qu'ils lui infligèrent ne furent pas mortelles. La France traversa l'épreuve affaiblie, non brisée. Au courant du XVIII^e siècle le sentiment national gagna en puissance et absorba peu à peu les passions, qui, au XVI^e et XVII^e siècles, avaient été liées à la religion. En 1789, l'assemblée constituante française annulait à son tour l'édit qui avait révoqué celui de Nantes.

L'histoire de la persécution religieuse aux Indes est différente, la responsabilité personnelle d'Aurangzeb bien plus grande. Contrairement à l'opinion reçue, l'Islam est une religion tolérante, et dès les premiers âges de la religion musulmane les non-musulmans conquis obtenaient des vainqueurs, contre le paiement d'un tribut, la protection de leurs biens et de leurs croyances.

Des textes en font foi dès l'an 638.

Il en fut ainsi du moins durant les premiers siècles, siècles d'exaltation et d'enthousiasme religieux. Plus tard, le tableau changea. Les conquérants musulmans de l'Inde, qui, au XIII^e siècle, firent de Delhi leur capitale, formèrent une caste dominante et ne se firent pas faute de rançonner les Hindous conquis sans paix ni trêve.

Manquaient-ils du « nerf de la guerre », ils trouvaient toujours des théologiens complaisants pour justifier au moyen d'arguments d'ordre « canonique », des spoliations nouvelles.

Un changement complet se produisit de ce point de vue dans la seconde moitié du XVI^e siècle : l'empereur Akbar, grand-père d'Aurangzeb, décréta en 1574, un quart de siècle avant l'Édit de Nantes, la tolérance religieuse complète, nomma des Hindous à des postes importants dans l'administration et, au grand détriment du Trésor, abolit l'impôt sur les non-musulmans. L'empereur et la plus grande partie de sa Cour restant mahométans, des Hindous devinrent commandants d'armées, montèrent la garde devant le palais impérial, etc.

Jusqu'à aujourd'hui, dans certaines parties de l'Inde septentrionale, on se heurte à des vestiges de la politique sage et unificatrice d'Akbar, vestiges qui ne se rencontrent pas dans les parties de la péninsule qui restèrent soustraites à sa domination.

Aurangzeb usurpa le pouvoir suprême en 1658; il était très courageux et d'une piété profonde. Déjà empereur, il passait parfois une partie de la nuit à copier le Coran de sa main. Nul doute que ce ne fût un sentiment sincère qui le poussa à tenter d'extirper dans ses domaines l'idolâtrie. Ses méthodes ne différaient pas très sensiblement de celles de Louis XIV à l'égard des huguenots. En 1679, il rétablissait le *jizya* (impôt sur les non-musulmans) aboli près d'un siècle auparavant.

De graves désordres eurent lieu à cette occasion à Delhi; Aurangzeb, pour disperser la foule, la fit charger par ses éléphants. Dans certaines provinces la population commença une guerre de guérillas contre les troupes

impériales. Les princes du Rajputana avaient de longue date été les plus fermes soutiens du trône mongol. Par fanatisme, Aurangzeb voulut les soumettre. Ils résistèrent. Une guerre épique en résulta. Toutes les ressources de l'empire furent mises sur pied pour les briser, mais sans succès décisif. L'exemple des Rajputs enflammait les rebelles hindous dans le Nord, Shivaji et ses Marathas dans le Sud. Aurangzeb passa le reste de ses jours à combattre, avec un courage indomptable, tantôt celui-ci de ces ennemis, tantôt celui-là.

Le grand Vauban, bon catholique, présentait à Louis XIV, quelque temps après 1698, un mémoire énumérant toutes les conséquences désastreuses pour la France, qui avaient résulté de la politique suivie par ce roi à l'égard des huguenots. Le Maratha Shivaji adressait, à peu près vers la même époque, à Aurangzeb un document analogue. L'empereur Akbar, y lit-on, avait adopté à l'égard de toutes les confessions, une politique admirable d'harmonie parfaite. « L'objet de son cœur généreux était de chérir et de protéger tous les peuples ». Ses successeurs directs n'avaient pas non plus voulu réintroduire le *jizya* : aussi « louanges et prières à l'adresse de ces âmes si pures subsisteront-elles toujours dans les cœurs et sur la langue des hommes grands et petits ». Sous le règne d'Aurangzeb, au contraire, continue le mémoire, on ne voit que désastres; et comment l'empereur peut-il les aggraver encore en y ajoutant le *jizya*? Il semble qu'à l'heure suprême des appréhensions aient troublé le vieil empereur, des doutes au sujet de la justesse de sa ligne de conduite. « Je tremble pour mon salut », écrivait-il dans une de ses dernières lettres; « j'ai peur des souffrances qui vont me châtier ». « Je n'ai pas été le gardien et le protecteur de mon empire », ajoute-t-il, « et j'ai mal employé mon temps ».

Le mal qu'Aurangzeb avait fait lui survécut; il survécut même à sa dynastie. Cent ans après sa mort, les Anglais s'emparaient de l'Inde du Nord, mais ne parvenaient pas à y rétablir la paix morale. Les dissensions entre Hindous et Musulmans, que l'empereur avait attisées, continuaient encore. Elles durent toujours. Cette animosité est très certainement le facteur qui s'oppose le plus à ce qu'un véritable sentiment national unisse les différents peuples de l'Inde. Les Musulmans se plaisent à évoquer les splendeurs de l'empire mongol et ses gloires. Pour les Hindous, le nom d'Aurangzeb est synonyme d'humiliation et de tortures; il leur faut se reporter par la pensée jusqu'au règne d'Asoka pour trouver un passé qui flatte leur orgueil. Voilà ce qu'a fait Aurangzeb; jusqu'à ce jour, sa politique a poussé Hindous et Musulmans dans deux camps opposés et hostiles.

En jugeant le passé, imbus que nous sommes aujourd'hui de l'idée nationaliste, nous blâmons Aurangzeb parce que ses procédés ont porté un coup désastreux à l'idée de nationalité indienne; et de ce même point de vue, nous jugeons avec plus d'indulgence Louis XIV parce que, malgré les résultats négatifs qu'eurent pour son pays les traitements qu'il infligea aux protestants, il a, sous d'autres rapports, bien mérité de la France. Mais qui nous dit que des générations futures ne seront pas d'avis que, loin de constituer une phase nécessaire de l'évolution humaine, l'idée nationaliste n'est qu'une impasse d'où il faut se retirer si on veut retrouver la voie du progrès? De ce point de vue, en semant par sa politique à l'égard des huguenots les germes de l'hostilité franco-allemande, Louis XIV a barré le chemin du progrès européen tout aussi sûrement que l'empereur mongol a fait tort à l'idée de l'unité indienne, en mettant les uns contre les autres Musulmans et Hindous (1).

Cte P.

FRANCE

L'Entente franco-anglaise

D'après l'article de XXX : Esquisse d'une entente franco-anglaise, dans la Revue des Deux Mondes du 15 mars 1925.

Le Protocole de Genève, dont les principes : arbitrage, sécurité, désarmement, ne sont, du reste, contestés par personne, semble sur le point d'être réintégré, provisoirement du moins, dans les cartons de la Société des Nations. Ce sera la gloire de la France d'avoir inscrit ces principes au frontispice de sa politique extérieure d'après guerre. En fait, ils se heurtent à de grandes difficultés d'application hors d'Europe, et on sait l'attitude hostile à l'égard du Protocole des Dominions britanniques, médiocrement intéressés au danger allemand.

La situation du vieux continent est assez simple: l'Allemagne aspire à la revanche; elle est en mesure de mettre sur pied en quelques semaines une

(1) Un autre point de vue est encore possible : en jetant les bases d'une inimitié durable entre Hindous et Musulmans, Aurangzeb aura singulièrement facilité la tâche des conquérants anglais et augmenté les chances de durée de la domination britannique : vue sous cet angle, sa politique devrait donc éveiller la plus sincère gratitude dans le cœur des fils d'Albion, véritables *tertiū gradentis*!!! Ce n'est certes pas pour justifier l'intolérance religieuse que j'écris ces lignes; mais ce petit paradoxe m'a paru digne d'être noté.

formidable armée dotée d'un matériel ultra-moderne. D'autres nations vaincues veulent, elles aussi, récupérer leurs biens perdus, mais n'oseront jamais entrer dans la lice, à moins de se sentir soutenues par la puissante intervention de Berlin.

Le danger menace donc bien l'Europe du côté allemand et c'est contre elle qu'il faut se prémunir. Circonstance grave : ses adversaires restent divisés par de mesquines questions d'intérêts personnels. La Petite Entente ne vise que la Hongrie et la Bulgarie; l'accord franco-belge s'applique au seul cas de la violation des frontières rhénanes. Rien ne serait, dès lors, plus facile pour les Allemands que de mettre en opposition les Alliés, de préparer des défections, de créer des mésintelligences; seule une entente préalable des différentes puissances intéressées au maintien de la paix continentale est capable de parer à un pareil danger; toutes devraient s'engager à intervenir, si une frontière quelconque est violée, hors de là point de salut. Et l'écrasement de l'un quelconque des bénéficiaires de la paix ouvrirait très vraisemblablement la porte à une révision générale. Certains indices permettent de croire même que le Reich n'a nullement renoncé à l'idée de reconstruire son empire colonial perdu; et ceci intéresse au premier chef l'Angleterre.

Les deux termes du problème qui domine l'Europe sont ceux-ci : la France ne peut laisser à l'Allemagne sa liberté d'action à l'égard des Polonais et des Tchèques; l'Angleterre ne saurait admettre une défaite et un écrasement français.

D'autre part, la Grande-Bretagne ne nourrit à l'égard de la Pologne que des sympathies plutôt médiocres; elle considère les Polonais comme un peuple léger; elle met en doute son aptitude à créer un gouvernement stable. A en juger par les progrès réalisés par l'Etat polonais, dans des conditions terriblement difficiles, au cours des dernières années, ce scepticisme semble déplacé.

Mais il y a à l'attitude anglaise une autre raison encore : les Anglais prétendent aujourd'hui n'avoir signé qu'à contre-cœur les clauses du traité de Versailles concernant la création — du corridor — polonais; il en est de même de la Haute-Silésie polonaise. Sans renier leur signature, ils ne se gênent pas pour faire comprendre qu'ils envisagent les frontières de l'Allemagne à l'Est comme essentiellement éphémères; ils entretiennent, dès lors, de plus en plus chez les Allemands l'idée d'une révision du traité de paix. Quoi de plus dangereux pour la paix de l'Europe ?

Un terrain d'entente avec la Grande-Bretagne pourrait quand même, peut-être, être trouvé. Ne consentirait-elle pas, par exemple à garantir le statu quo territorial à l'Est de l'Allemagne pour une durée de quinze ans ? Des modifications profondes se produiraient peut-être dans la mentalité allemande, dans les générations nouvelles, jusqu'en 1940.

Le « corridor » qui coupe en deux le Reich ne le met pas dans une situation inférieure à celle de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande ou de l'Italie à l'égard de la Sicile; et, outre les communications par mer, les communications entre la Russie orientale et le reste de l'Allemagne par voie de terre, s'effectuent jusqu'ici de façon si satisfaisante, que le tribunal d'arbitrage créé à Dantzig pour connaître des conflits qui pourraient naître à ce sujet, n'a pas été encore saisi d'une seule affaire. D'autres solutions au problème, comme la création, par exemple, d'une voie souterraine au profit du Reich, seraient encore possibles, si on se mettait à étudier cette question sans passion.

Quelle forme pourrait-on donner à un tel pacte à durée limitée ? [La mentalité des Anglais à l'égard des traités d'alliances oblige à chercher autre chose. De cet « autre chose » le Protocole de Genève fournit les éléments. Engagement pour les hautes parties contractantes de ne recourir à la guerre en aucun cas; reconnaissance comme obligatoire, pour certains cas déterminés, de la juridiction de la Cour de La Haye, tous les autres différends devant être soumis à la S. D. N.; définition comme Etat agresseur de celui qui refuse de soumettre son différend à la procédure d'arbitrage ou qui ne se conforme pas à la sentence arbitrale; défense, pour les Etats, de procéder, soit au cours de l'arbitrage, soit même avant, à des armements en violation des dispositions des traités de paix ou à des mesures de mobilisation militaire.

L'Allemagne, une fois devenue membre de la S. D. N., aurait naturellement à signer cet acte, qui deviendrait, dès lors, non un traité d'alliances mais un véritable pacte d'arbitrage et de sécurité, bien que de durée limitée sans aucune pointe offensive, englobant dans son sein tous les peuples qui possèdent des intérêts même contraires dans la région.

Si le Reich consent à souscrire à un engagement pareil, c'est l'espoir que la paix sera maintenue pendant quinze ans au moins. S'il refuse, sa volonté de guerre sera bien manifeste.

Dans le pacte en question devraient entrer tous les ex-alliés, tous les ennemis et tous les neutres du continent européen. Mais sa valeur ne sera absolue, que si l'Angleterre y participe. Elle demeure plus que jamais la clé de voûte du nouvel édifice de la paix. Se refusera-t-elle à défendre les intérêts de l'Europe qui sont aussi, très certainement, les siens ?

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Société anonyme fondée par arrêté royal du 28 août 1822

3, Montagne du Parc BRUXELLES

FONDS SOCIAL :

100,000 Titres de Capital . . fr. 100,000,000

100,000 Parts de Réserve . . fr. 250,628,393

Total . . fr. 350,628,933

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Le service d'agence de la Société Générale de Belgique est assuré en province par ses banques patronnées et leurs agences dans plus de 300 villes et localités importantes du pays.

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

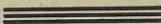
1, Rue de Gravelines BRUXELLES**COMPTOIR
D'OPTIQUE****MAISON BLAISE**

FONDÉE EN 1885

46, RUE DE LA PAIX IXELLES-BRUXELLES

Jumelles, baromètres, lorgnettes en or, argent et écaille. Instruments de précision. Outillage perfectionné pour le montage des Verres. Lunetterie française et américaine. Exécution rapide et soignée des ordonnances de MM. les oculistes.

Même Maison en face au 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVREDécoration **G. Veraart****25, Place Van Meyel, ETTERBEEK (Bruxelles)****PEINTURE — DÉCOR
AMEUBLEMENT****ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE**

LIBRAIRIE SAINT-LUC

MAISON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26, rue de la Montagne BRUXELLESMissale romanum. — Breviarum romanum.
— Livres liturgiques. — Ascétisme. —
Grand choix de livres de prières et de
chapelets. — Imagerie religieuse. —
Cachets de 1^{re} communion.**Typographie — Lithographie. — Reliures.**

ORFÈVRE

ChristofleORFÈVRE ARGENTÉE ET
DORÉE — ORFÈVRE D'AR-
GENT — SERVICES DE TABLE
— SERVICES A THÉ —
— SURTOUT CANDÉLABRES —
CADEAUX ET CORBEILLES
DE MARIAGE
— COUPES DE SPORTS —

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies— **Téléphone 177.87** —Tous ceux qui font de la POLICOPIE
emploient**LA PIERRE HUMIDE**

A REPRODUIRE

MARQUE « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier.
Envoi franco. — Nombreux dépôts en Belgique.

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

GRANDS ATELIERS D'ART RELIGIEUX

COMPAGNIE DES ARTS

POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL ; 3,000,000 DE FRANCS



Spécialisés pour l'exécution de tous travaux de
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE
--- PEINTURES RELIGIEUSES ---
TABLEAUX — DÉCORATION MURALE
STATUAIRE — BRONZE, CUIVRE, etc.
EN TOUTES MATIÈRES ET EN TOUS STYLES



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
Gratis sur demande



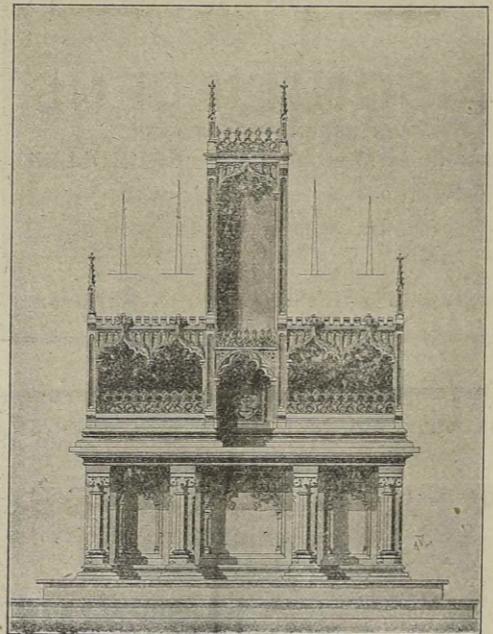
ENTREPRISES GÉNÉRALES (Belgique, Étranger)
FOURNITURES COMPLÈTES
pour ÉGLISES, CHAPELLES ET SACRISTIE



STUDIO — ATELIERS — BUREAUX
15, 17, 19, rue de la Croix-de-Pierre

BRUXELLES — Téléph. : 479.60-483.11

Adresse télégraphique : Artes-Bruxelles
Comptes Chèques Postaux n° 1057-27



Caisse Générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : BRUXELLES, rue des Colonies, 11

Capital : 20,000,000

Réserves : 24,000,000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes de Chèques et de Quinzaine

-- Dépôts de Titres et de Valeurs --

Lettres de Crédit -- Prêts sur Titres

- - - - Coffres-Forts - - - -

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem. Rue des Tongres, 60 - 62,
Parvis St-Gilles, St-Gilles, Etterbeek.
Place Saintelette, 26, Mo- Place Liedts, 18, Schaerbeek
lenbeek. Rue du Bailli, 79, Ixelles.

Billaux Grossé

BRUXELLES

16, rue des Colonies

Art Religieux

Ornements d'églises

Sculptures

Statues

Orfèvreries

Cuivres

Broderies

Mobilier. etc.

Drapeaux de Sociétés.

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

J. Swartenbroeckx

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone
B 15911

BRUXELLES

Téléphone
B 15911

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦



A la Grande Fabrique

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910.

E. Esders

26, Rue de la Vierge Noire, 26

BRUXELLES

VÊTEMENTS POUR HOMMES, DAMES
ET ENFANTS

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
Longue rue Neuve, 107-111
ANVERS

Succursale;
Rue Théophile Roucourt, 2
BERCHEM-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. —
Comptes à terme. — Comptes de quinzaine. —
Caisse d'épargne. — Location de coffres-forts. etc.

Livrées et uniformes. - Vêtements de sports
et voyages. - Lingerie. - Bonnetterie. -
Chapellerie. - Ganterie. - Chaussures. -
Cannes. - Parapluies. - Fourrures. - Modes.

CHOCOLAT**DU C'ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos
Gramophones et Disques
C'est le symbole de la suprématie
Demandez nos catalogues et l'adresse
du revendeur le plus proche.

C^{ie} française du Gramophone

BRUXELLES
171, boulevard Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer
42, place de Meir. Anvers.

Maison fondée en 1873 VAN CAMPENHOUT Frères et Sœurs

François VAN NES Successeur

13, Rue de la Colline, 13 -- BRUXELLES -- Téléph. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE RÉGISTRES — COPIE-LETTRÉS
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES.

Usine électrique : 36, Rue Vanderstraeten, 36, Molenbeek-Bruxelles

"NUGGET"**"NUGGET"**

POLISH POUR CHAUSSURES

Fabriqué par THE NUGGET Polish C^o

LA MAISON DU TAPIS

BENEZRA

41-43, Rue de l'Ecuyer, 41-43 - BRUXELLES

TAPIS D'ORIENT, ANCIENS et MODERNES.
— MOQUETTES UNIES tous les tons. —
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS
— (divers dessins et toutes largeurs). —

CARPETTES DES FLANDRES ET AUTRES
— — (imitation parfaite de l'Orient). — —
TAPIS D'AVIGNON UNIS ET A DESSINS.

Les prix défient à qualité égale toute concurrence.

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS